



NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Montpellier, le 23 août 2018 – 07h00

AwoX lance une augmentation de capital de 3,8 M€ avec maintien du DPS des actionnaires afin de financer l'acquisition du Groupe Chacon et changer de dimension

- Levée de fonds d'un montant initial de 3,8 M€, pouvant être portée à 4,4 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension
- Prix de souscription : 1,61 € par action, soit une décote de 29% par rapport au dernier cours de Bourse et de 20% par rapport à la moyenne des 20 derniers cours de Bourse
- Engagements de souscription d'actionnaires et de nouveaux investisseurs à hauteur de 2,9 M€, représentant 75% de la levée de fonds
- Souscription ouverte du 29 août au 12 septembre 2018

AwoX (Euronext – FR0011800218 – AWOX), pure-player des technologies et des objets connectés dédiés à l'univers du *Smart Home* (maison intelligente), annonce le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires d'un montant initial de 3,8 M€, pouvant être porté à 4,4 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le 22 août 2018 le visa n° 18-393 sur le Prospectus relatif à cette opération, composé du Document de référence enregistré le 3 août 2018 sous le numéro R.18-061, et de la Note d'opération (incluant le résumé du Prospectus).

Cette augmentation de capital, destinée en premier lieu aux actionnaires d'AwoX mais également ouverte à tous les investisseurs, s'effectue à travers l'émission de 2 349 668 actions nouvelles, susceptible d'être portée à 2 702 118 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la clause d'extension, au prix unitaire de 1,61 €, représentant une décote de 29% par rapport au cours de clôture de l'action AwoX le 21 août 2018 (2,27 €) et de 20% par rapport à la moyenne des 20 derniers cours de Bourse.

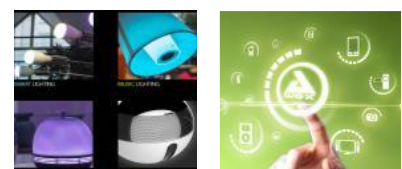
À travers cette augmentation de capital avec maintien du DPS des actionnaires, AwoX souhaite financer une partie de l'acquisition¹ du Groupe Chacon, signée le 31 mai 2018. Acteur européen de référence des produits de domotique pilotés, sous les marques Chacon et Dio Connected Home, le Groupe Chacon devrait permettre à AwoX de constituer un leader du marché de la *Smart Home* en Europe.

Cette acquisition, d'un montant total de 10 M€, sera financée à hauteur de 6,85 M€ en numéraire, dont 3,8 M€ via cette augmentation de capital avec maintien du DPS des actionnaires d'AwoX, et à hauteur de 3,15 M€ via une émission d'obligations convertibles en actions AwoX nouvelles et/ou existantes (OCEANE) réservée aux actionnaires du Groupe Chacon.

AwoX + Chacon : la constitution d'un leader européen dans l'univers de la *Smart Home*

Cette acquisition est au cœur des ambitions stratégiques fixées par AwoX visant à devenir le groupe européen de référence dans l'univers de la *Smart Home*. Le nouvel ensemble ainsi constitué présente une forte complémentarité et une combinaison de savoir-faire produits, technologiques et commerciaux, avec pour objectif de déployer très largement la maison intelligente auprès des foyers.

¹ restant soumise à différentes conditions suspensives





NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Ce rapprochement va permettre à AwoX de compléter ses produits de *Smart Lighting*, qui constituent déjà la plus large gamme d'ampoules connectées du marché et d'audio connecté, avec des accessoires électriques en domotique, vidéo/sécurité et confort pour la maison parfaitement complémentaires, constituant ainsi le *line-up* (offre produits) le plus important du marché de la *Smart Home* composé de plus de 1 000 références produits.

AwoX apportera ses compétences en matière de technologies de connectivité sans-fil, qui sont au cœur des évolutions de l'IoT (convergence Bluetooth / Wi-Fi, connectivité appareils, commandes vocales). Opérer la transition des produits sans-fils radiofréquence du Groupe Chacon vers ces technologies de connectivité constitue ainsi un important espace de croissance, à l'image de ce qui a été réalisé au cours des dernières années dans l'audio avec Cabasse. Le nouvel ensemble pourra s'appuyer sur une base clients installée constituée de plus de 3 millions d'appareils vendus et d'un million de foyers européens équipés avec des produits du Groupe Chacon, qui viennent s'ajouter au million de produits vendus par AwoX à ce jour.

En outre, AwoX amènera également ses compétences industrielles dans les produits de technologies ainsi que son expérience éprouvée pour nouer des partenariats de marque avec des acteurs leaders (Eglo, Orange, Schneider Electric, Deutsche Telekom, etc.) sur des segments d'activités connexes.

Enfin, AwoX va pouvoir accélérer fortement son maillage commercial en s'appuyant sur l'important réseau de distribution (GSA, GSB) construit depuis plus de 40 ans par Chacon, avec des référencements majeurs, et sur sa présence commerciale locale. Doté d'une véritable dimension internationale, le Groupe Chacon est implanté dans une douzaine de pays en Europe, avec une présence forte en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Espagne et au Portugal.

Chacon : un acteur historique de référence des produits de domotique pilotés

Fondé en 1977, Chacon est un groupe de référence dans le secteur des accessoires électriques en domotique, confort, sécurité et maîtrise de la consommation d'énergie. L'offre du Groupe Chacon se décline en deux marques référentes, dotées d'un positionnement différent pour les marchés de la domotique et des équipements électriques.

Sous la marque **Chacon**[®], le groupe propose toute une gamme de solutions de sécurité et produits traditionnels pour le confort des habitants et la sécurité du domicile (caméras, visiophones, équipements de vidéosurveillance, alarmes, programmateurs, thermostats programmables, etc.).

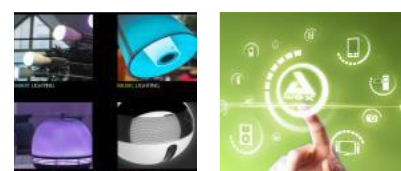
La marque **Dio**[®] **Connected Home** est, pour sa part, dédiée aux produits sans-fils de domotique et de service d'automatisation dédiés à la maison connectée grâce à sa centrale de domotique HomeBox, son application mobile DiO, et ses accessoires fonctionnant sous un protocole de radiofréquence propriétaire. Les packs solutions Dio Connected Home permettent ainsi de contrôler le chauffage, l'éclairage, les volets, la vidéosurveillance, le jardin, les abords du domicile, etc. Depuis sa création, plus de 3 millions de produits Dio[®] Connected Home ont été vendus, équipant plus de 1 million de foyers.

Un nouvel ensemble doté d'une taille critique : 31,0 M€ de chiffre d'affaires pro forma 2017 et un EBITDA retraité d'ores et déjà positif à 0,5 M€

Avec ce rapprochement, le groupe AwoX va être en mesure d'atteindre une taille critique dans l'univers de la *Smart Home*, avec l'apport de 20 M€ de chiffre d'affaires additionnel (chiffre d'affaires brut 2016-2017 du Groupe Chacon) pour une marge d'EBITDA supérieure à 5%.

En données pro forma 2017, le nouvel ensemble aurait ainsi réalisé 31,0 M€ de chiffre d'affaires et un EBITDA retraité² d'ores et déjà positif de 0,5 M€, n'intégrant aucune des économies de coûts ou de synergies attendues, ni de restructuration, qu'AwoX pourrait espérer générer ou réaliser postérieurement à la conclusion de l'acquisition.

² L'EBITDA pro forma 2017 retraité exclut les charges de personnel et les charges liées au plan de réduction des coûts de 690 K€ comptabilisées par AwoX sur l'exercice 2017 qui seront non récurrentes en 2018.





NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Alain Molinié, Président-Directeur général d'AwoX, commente :

« Le rapprochement avec le Groupe Chacon, pour constituer un leader européen dans l'univers de la Smart Home, entre désormais dans la dernière ligne droite avec le lancement de cette augmentation de capital. Grâce au soutien de l'ensemble de nos actionnaires, nous allons être en mesure de consolider notre position d'acteur européen de référence du marché de la Smart Home, avec un chiffre d'affaires pro forma de 31 M€ et un EBITDA retraité déjà rentable de 0,5 M€, avant même la mise en œuvre des premières synergies technologiques et commerciales.

Nous couvrirons les principaux segments de la maison connectée avec des avantages concurrentiels majeurs : un line-up de produits incomparable s'appuyant sur des marques fortes (Cabasse, AwoX, Dio, Chacon), une présence établie dans la grande distribution, une parfaite maîtrise des technologies de connectivité de par notre présence au sein des principaux consortium aux côtés de géants mondiaux, et un positionnement unique liant contrôle à la voix au travers des équipements audio et matériels domotiques couvrant les principaux segments de marché (lighting, électricité, sécurité, etc.).

A l'heure où le marché de la maison intelligente marque un point d'inflexion, et où il est particulièrement difficile de créer une marque ex-nihilo dans le secteur des équipements électriques, nous avons fait le choix d'acquérir un acteur historique et établi du marché de la domotique, avec des marques déjà fortement implantées, pour l'accompagner dans le monde de la connectivité comme nous avons su le faire avec Cabasse dans l'audio connecté.

En choisissant de réaliser cette augmentation de capital avec maintien du DPS, nous avons souhaité associer pleinement nos actionnaires à cette ambition. Une ambition d'ores et déjà partagée par plusieurs investisseurs, des actionnaires d'AwoX, et par les dirigeants fondateurs et administrateurs, qui se sont engagés à souscrire pour 2,9 M€ à cette opération, représentant 75% de la levée de fonds. »

Principales modalités de l'augmentation de capital avec maintien du DPS des actionnaires

Capital social avant l'opération

Le capital social d'AwoX est composé de 4 229 404 actions, intégralement souscrites et libérées, d'une valeur nominale de 0,25 € chacune.

Codes de l'action

Libellé : AwoX

Code ISIN : FR0011800218

Mnémonique : AWOX

Lieu de cotation : Euronext Paris

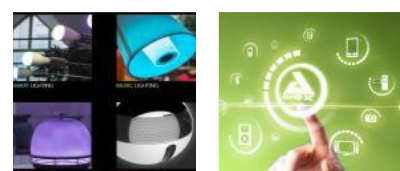
Nombre d'actions nouvelles émises

2 349 668 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,25 € chacune.

En fonction de l'importance de la demande, le Conseil d'administration de la société pourra décider d'augmenter le nombre initial d'actions nouvelles à émettre dans la limite de 15%, soit à hauteur d'un maximum de 2 702 118 actions nouvelles, dans le cadre de l'exercice d'une clause d'extension.

Prix de souscription des actions nouvelles

1,61 € par action nouvelle (dont 0,25 € de valeur nominale et 1,36 € de prime d'émission), représentant une décote de 29% par rapport au cours de clôture de l'action AwoX le jour de Bourse précédant le visa de l'AMF sur le Prospectus (soit 2,27 € le 21 août 2018).





NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Montant brut de l'opération

3 782 965 € pouvant être porté à 4 350 410 € en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Engagements de souscription

Les engagements de souscription des actionnaires existants et des mandataires sociaux s'élèvent à 765 000 € soit 20,2% du montant total de l'offre.

Les engagements de souscription de nouveaux actionnaires s'élèvent à 526 000 € soit 13,9% du montant total de l'offre.

Aux termes d'engagements de souscription, des investisseurs qualifiés se sont engagés à souscrire les actions qui n'auraient pas été souscrites à l'issue de la période de souscription pour un montant maximum de 1 561 000 €, représentant au maximum environ 41,3% du nombre d'actions nouvelles. Il est précisé qu'en cas d'exercice partiel de ces engagements de souscription, les investisseurs qualifiés seront alloués au prorata de leur engagement initial.

Au total, les engagements de souscription reçus par AwoX représentent donc 2 852 000 € soit 75,4% du montant total de l'offre.

Modalités de souscription

La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :

- aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement à l'issue de la journée comptable du 24 août 2018, qui se verront attribuer des DPS ;
- aux cessionnaires des DPS.

Les titulaires de DPS pourront souscrire :

- à titre irréductible à raison de 5 actions nouvelles pour 9 actions existantes possédées (9 DPS permettant de souscrire 5 actions nouvelles au prix de 1,61 € par action) ; et
- à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant au titre de l'exercice de leurs DPS à titre irréductible.

Cotation des droits préférentiels de souscription

Les DPS seront négociés sur Euronext Paris à compter du 27 août 2018 jusqu'à la clôture de la période de négociation, soit jusqu'au 10 septembre 2018 inclus, sous le code ISIN FR0013356672. En conséquence, les actions existantes seront négociées ex-droit à compter du 27 août 2018.

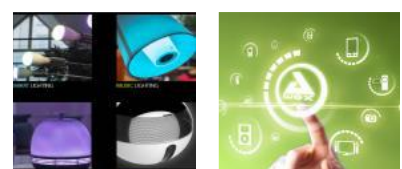
Les DPS pourront être acquis ou cédés sur le marché pendant leur période de cotation, entre le 27 août et le 10 septembre 2018 inclus. À défaut de souscription avant le 12 septembre 2018 ou de cession de ces DPS avant le 10 septembre 2018, ils deviendront caducs à la clôture de la séance de Bourse et leur valeur sera nulle.

Valeur théorique du droit préférentiel de souscription

0,24 € (sur la base du cours de clôture de l'action AwoX précédant le visa de l'AMF sur le Prospectus, soit 2,27 € le 21 août 2018). Le prix de souscription des actions nouvelles fait apparaître une décote de 20,9% par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit.

Engagements d'abstention

Jusqu'à la fin d'une période expirant 180 jours calendaires suivant la date du règlement-livraison de l'augmentation de capital, AwoX s'est engagée à ne pas procéder à une quelconque émission, offre, cession ou promesse de cession ni à disposer d'une quelconque autre manière d'actions de la société ou d'autres titres donnant droit ou pouvant donner droit immédiatement ou à terme, à une quotité de capital, ni à conclure aucune autre opération ayant un effet économique équivalent, sous réserve de certaines exceptions usuelles.



Calendrier indicatif de l'augmentation de capital avec maintien du DPS des actionnaires

22 août 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus.
23 août 2018	Diffusion d'un communiqué de presse d'AwoX décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital et les modalités de mise à disposition du Prospectus. Publication du Prospectus sur les sites internet d'AwoX et de l'AMF et mise à disposition du Prospectus. Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'émission.
24 août 2018	Journée comptable à l'issue de laquelle les porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leurs comptes-titres se verront attribuer des droits préférentiels de souscription.
27 août 2018	Détachement (avant Bourse) et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Euronext Paris.
29 août 2018	Ouverture de la période de souscription.
10 septembre 2018	Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription.
12 septembre 2018	Clôture de la période de souscription.
19 septembre 2018	Décision du Directeur général aux fins d'arrêter les modalités définitives de l'opération (date limite d'exercice de la clause d'extension). Diffusion d'un communiqué de presse d'AwoX annonçant le résultat des souscriptions. Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
21 septembre 2018	Émission des actions nouvelles - Règlement-livraison. Admission des actions nouvelles aux négociations sur Euronext Paris.
24 septembre 2018	Reprise de la faculté d'exercice des BSPCE, BSA et OCABSA.

Mise à disposition du Prospectus relatif à l'augmentation de capital

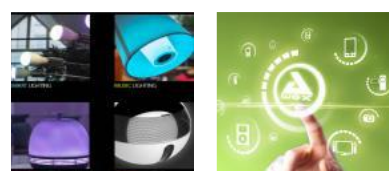
Des exemplaires du Prospectus visé le 22 août 2018 sous le n° 18-393 par l'Autorité des marchés financiers (AMF), composé du Document de référence enregistré le 3 août 2018 sous le numéro R.18-061, et d'une Note d'opération (incluant le résumé du Prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social d'AwoX ainsi qu'en version électronique sur les sites internet de la société (www.awox-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risque

En complément des facteurs de risques décrits au chapitre 4 du Document de Référence, l'investisseur est invité à prendre en considération les facteurs de risques figurant au chapitre 2 de la Note d'opération avant de prendre sa décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats du groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Principales modalités de l'émission d'obligations convertibles en actions AwoX nouvelles et/ou existantes (OCEANE) réservée aux actionnaires du Groupe Chacon

Parallèlement au lancement de cette augmentation de capital avec maintien du DPS des actionnaires, AwoX annonce une émission d'obligations convertibles en actions AwoX nouvelles et/ou existantes (OCEANE), d'une durée de 6 ans, réservée aux actionnaires du Groupe Chacon pour un montant de 3,15 M€.





NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Cette émission, intégralement souscrite par les actionnaires du Groupe Chacon, vise également à financer une partie de l'acquisition³ du Groupe Chacon.

L'émission sera d'un montant nominal de 3 150 000 €, réservée aux actionnaires du Groupe Chacon représentant 124 223 obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE 1 ») et 1 035 087 obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE 2 »), émises en trois tranches, dont les tranches 2 et 3 de ces OCEANE 2 seront émises sous forme de complément de prix portant sur des conditions d'atteinte d'EBITDA pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 au prorata entre 1 047 000 € et 1 750 000 €.

Les OCEANE 1 et la tranche 1 des OCEANE 2 seront émises au pair le 21 septembre 2018.

La valeur nominale des OCEANE 1 sera égale à la moyenne des cours de l'action AwoX pondérée par les volumes durant les 20 jours de Bourse précédant le troisième jour ouvrable précédant le 21 septembre 2018, date de réalisation correspondant à la date de closing de l'acquisition conclue entre les cédants des actions du Groupe Chacon et AwoX, diminuée d'une décote de 20%.

A titre indicatif, la valeur nominale des OCEANE 1 est fixée à 1,61 €, faisant ressortir une prime d'émission de 1,36 € par rapport à la valeur nominale des actions et une décote de 29% par rapport au cours de clôture de l'action AwoX le 21 août 2018, soit 2,27 €.

Il est prévu que la conversion des OCEANE 1 soit faite immédiatement à raison de 1 action pour une 1 OCEANE. A défaut de conversion dans les 30 jours suivants l'émission, les OCEANE 1 seront converties en OCEANE 2.

La valeur nominale des OCEANE 2, fixée à 2,85 €, est égale à la moyenne des cours de l'action AwoX pondérée par les volumes durant les vingt jours de Bourse précédant le 30 mai 2018, augmentée d'une prime de 40%.

Les OCEANE porteront intérêt, à compter de la date d'émission au taux nominal annuel de 4,00%.

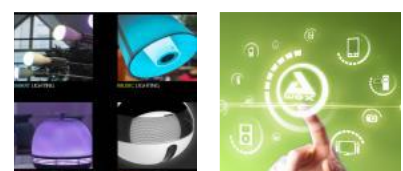
Calendrier indicatif de l'émission d'OCEANE

22 août 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus
22 août 2018	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant l'obtention du visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le Prospectus, décrivant les principales caractéristiques de l'opération et les modalités de mise à disposition du Prospectus
21 septembre 2018	Émission des OCEANE 1 Émission des OCEANE 2 – Tranche 1
21 septembre 2018	Date de Réalisation correspondant à la date de closing de l'acquisition
18 octobre 2018	Date limite de conversion des OCEANE 1, à défaut les OCEANE 1 seront immédiatement converties en OCEANE 2
Au plus tard le 15 mai 2019	Émission potentielle des OCEANE 2 – Tranche 2
Au plus tard le 15 mai 2020	Émission potentielle des OCEANE 2 – Tranche 3

Mise à disposition du Prospectus relatif à l'émission d'OCEANE

Des exemplaires du Prospectus visé le 22 août 2018 sous le n° 18-394 par l'Autorité des marchés financiers (AMF), composé du Document de référence enregistré le 3 août 2018 sous le numéro R.18-061, et d'une Note d'opération (incluant le résumé du Prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social d'AwoX ainsi qu'en version électronique sur les sites internet de la société (www.awox-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

³ restant soumise à différentes conditions suspensives





NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Partenaires des opérations



Coordinateur global et chef de file



Conseil juridique



Communication financière

Contact AwoX Alain Molinie - PDG Tél. + 33 (0)4 67 47 10 00 invest@awox.com	ACTUS - Relation investisseurs Mathieu Omnes Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 92 momnes@actus.fr	ACTUS - Relation presse Nicolas Bouchez Tél. +33(0)1 53 67 36 74 nbouchez@actus.fr
--	--	---

A propos d'AwoX

AwoX est un pure-player des technologies et des objets connectés et acoustiques dédiés à l'univers du Smart Home (Maison intelligente). Le groupe est un acteur majeur du lighting connecté, avec la plus large gamme d'ampoules LED intelligentes et d'accessoires connectés pour la maison, et de l'audio connecté multi-room. Ces deux univers constituent les segments les plus dynamiques du marché du Smart Home.

Première société sur les objets connectés cotée en Bourse en Europe en 2014, AwoX a fait l'acquisition de la société Cabasse, leader technologique en électroacoustique, principalement au travers de sa gamme d'enceintes haut de gamme, de produits acoustiques intégrés pour la maison et d'enceintes haute-fidélité connectées. AwoX et Cabasse ont ainsi donné naissance à un leader du streaming audio haut de gamme dédié à l'univers du Smart Home.

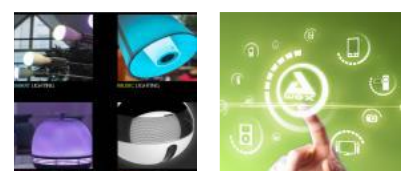
AwoX s'est aussi imposé comme l'acteur de référence des technologies de connectivité sans-fil autour du standard mondial d'échange de contenu à la maison UPnP/DLNA. AwoX siège aujourd'hui au Conseil d'administration de Bluetooth SIG et au Conseil d'administration d'OCF.

AwoX commercialise ses produits de lighting et audio connecté dans plus de 30 pays, et bénéficie d'une organisation mondiale établie, avec une filiale industrielle et commerciale à Singapour ainsi que des filiales aux Etats-Unis (Palo Alto), en Europe (Brest) et en Chine (Shenzhen).

En 2017, la société a été reconnue parmi les sociétés French Tech en hyper croissance pour la deuxième fois.

AWOX LISTED Euronext Libellé : AwoX
Code ISIN : FR0011800218
Code mnémorique : AWOX
Nombre d'actions composant le capital social : 4 229 404

Plus d'informations sur AwoX.com @AwoX /AwoXStriim





NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Avertissement

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni la sollicitation de vente ou d'achat d'actions ou de droits préférentiels de souscription de AwoX.

Le présent communiqué et le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contiennent des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels AwoX est présent.

Espace économique européen

L'offre est ouverte au public uniquement en France.

S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen autres que la France ayant transposé la Directive Prospectus (un « Etat Membre Concerné »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public d'Actions Nouvelles et/ou de droits préférentiels de souscription rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre de ces Etats membres. Par conséquent, les Actions Nouvelles et/ou les droits préférentiels de souscription peuvent être offerts dans ces Etats membres uniquement :

- à des investisseurs qualifiés, tels que définis par la Directive Prospectus et conformément à l'article 3.2(a) de la Directive Prospectus, et tel qu'amendé, le cas échéant, par la transposition de la Directive Prospectus Modificative dans l'Etat Membre Concerné ;
- à moins de 100, ou si l'Etat Membre Concerné a transposé la Directive Prospectus Modificative, 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus Modificative) ; ou
- dans des circonstances ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus aux termes de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Pour les besoins de la présente restriction, (i) la notion d'« offre au public d'actions nouvelles et/ou de droits préférentiels de souscription » dans tout Etat Membre Concerné signifie toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les actions de la Société de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acquiescer ou de souscrire ces actions, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'Etat Membre Concerné dans le cadre de la transposition de la Directive Prospectus, (ii) l'expression « Directive Prospectus » signifie la Directive 2003/71/CE et inclut toute mesure de transposition dans chaque Etat Membre Concerné et (iii) l'expression « Directive Prospectus Modificative » signifie la Directive 2010/73/UE et inclut toute mesure de transposition dans chaque Etat Membre Concerné. Ces restrictions s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les Etats de l'Espace économique européen ayant transposé la Directive Prospectus.

Royaume-Uni

Le présent communiqué de presse ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué de presse est destiné uniquement aux personnes (1) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (2) qui sont des *investment professionals* répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance ») ; (3) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») de l'Ordonnance ; ou (4) qui sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens du Service Financial Market Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (1), (2), (3) et (4) étant ensemble désignées comme « Personnes Habilitées »).

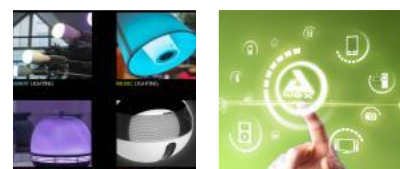
Le présent communiqué de presse est uniquement destiné aux Personnes Habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autorité de régulation au Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

États-Unis

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « *Securities Act* »), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du Securities Act. AwoX n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.

Canada, Australie et Japon

Les actions nouvelles et les droits préférentiels de souscription ne pourront être offerts, vendus ou acquis au Canada, en Australie ou au Japon.



**RÉSUMÉ DU PROSPECTUS**

Visa n° 18-393 en date du 22 août 2018 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« Eléments », qui sont présentés en cinq Sections A à E et numérotés de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Eléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Eléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Eléments dans le présent résumé n'est pas continue.

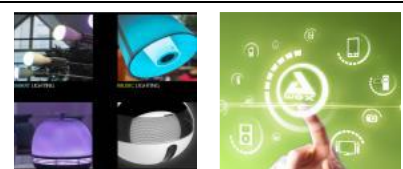
Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Élément donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concernés. Dans ce cas, une description sommaire de l'Élément concerné figure dans le résumé avec la mention « sans objet ».

Section A – Introduction et avertissements

A.1	Avertissement au lecteur	<p>Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces titres financiers.</p>
A.2	Consentement de l'Émetteur sur l'utilisation du Prospectus	Sans objet.

Section B – Informations sur l'Émetteur

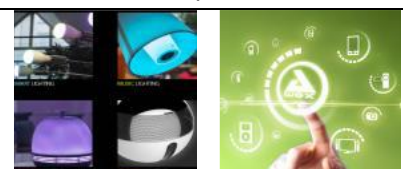
B.1	Raison sociale et nom commercial	<ul style="list-style-type: none">- Raison sociale : Awox (« Awox » ou la « Société »)- Nom commercial : « Awox »
B.2	Siège social/ Forme juridique	<ul style="list-style-type: none">- Siège social : 93 Place Pierre Duhem, 34000 Montpellier, France.- Forme juridique : Société anonyme à conseil d'administration.



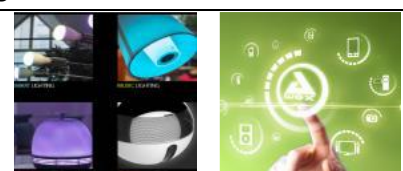


NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

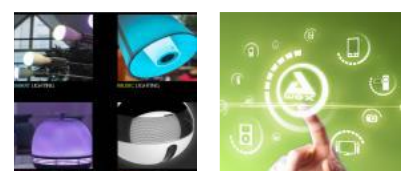
	<p>/</p> <p>Droit applicable /</p> <p>Pays d'origine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Droit applicable : Droit français. - Pays d'origine : France.
<p>B.3</p>	<p>Nature des opérations et principales activités</p>	<p>AwoX est un acteur des standards de connectivité distribuant ses technologies logicielles à des leaders de l'électronique grand public, ses modules et applications associées à des leaders industriels, et ses propres produits sous ses propres marques.</p> <p>AwoX est devenu un acteur majeur de la connexion des appareils de la maison, en fournissant à la fois le logiciel aux fabricants, plus de 250 millions de licences vendues, et les produits connectés et accessoires pour connecter leurs appareils, avec plus de 1 million de produits ou modules vendus à ce jour.</p> <p>Le succès d'AwoX tient à l'émergence de la maison intelligente (smart home), révolutionnant l'univers de la domotique. AwoX s'est d'abord établi une position centrale dans l'écosystème en s'appuyant sur des standards mondiaux en siégeant au conseil d'administration de Bluetooth mais aussi de d'OPEN Connectivity Foundation. AwoX développe des implémentations de ces standards, les inclut dans ses appareils et les commercialise à des marques tierces de l'électronique grand public, rentabilisant ainsi ses efforts de recherche et développement.</p> <p>Dès 2008, AwoX a développé pour des opérateurs de télécommunication une gamme d'appareils audio, utilisant ses technologies de connectivité, des technologies devenues au fil du temps incontournables. Ce sont ses technologies qui permettent d'écouter la musique d'aujourd'hui, celle des services musicaux de Spotify, de Deezer, de Tidal, de Napster, etc. Ce sont aussi ses technologies qui permettent d'intégrer ces solutions dans les écosystèmes et les services d'assistance vocale de Google, Amazon ou Orange, un des moteurs de la croissance du smart home observée en 2017. En 2014, avec l'acquisition de Cabasse, AwoX a ajouté à cette compétence, les 50 années d'expertise dans la conception de système acoustique Hi-fi, ce qui lui a permis de créer des produits innovants haut de gamme à des prix attractifs comme l'enceinte Hi-Fi nomade Swell, ou la barre de son Dolby Atmos Cabasse for Orange. Dernièrement, AwoX a développé l'acoustique de l'assistant vocal de la station connectée Soweel d'EDF.</p> <p>En 2013, AwoX a fait le choix de développer une gamme d'éclairage sous sa marque propre. Cette gamme s'est d'abord fondée sur des produits innovants combinant plusieurs fonctions dans un même appareil, pour progressivement développer un portfolio complet d'éclairage connecté (ampoule, spot, interrupteur, luminaire, etc.). En faisant aussi levier sur les transformations induites par le passage de l'incandescent à la diode électroluminescente (LED), AwoX a réussi à établir une marque reconnue sur le marché en plein essor de</p>



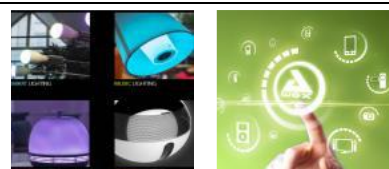
	<p>l'éclairage connecté et maintenant forte de plus de 1 Million de produits vendus. Les applications AwoX permettent à l'utilisateur de configurer et de contrôler des groupes d'ampoules et de luminaires AwoX mais aussi des luminaires EGLO, des interrupteurs Schneider Electric, etc.</p> <p>Les trois pôles principaux d'AwoX sont donc d'une part, la licence de technologie de connectivité de la maison (AwoX Technologies), la commercialisation de produits audio HiFi sous marque Cabasse (Cabasse), et la commercialisation de produits d'éclairage pour la maison sous marque AwoX (AwoX Home).</p> <p>L'évolution du chiffre d'affaires de ces trois pôles est reprise ci-dessous. A l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2017, AwoX a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 12.242 K€, en hausse de 18% par rapport à l'exercice précédent.</p> <p>L'acquisition de Chacon vient maintenant renforcer cette stratégie, en permettant de compléter l'offre Smart Home par une gamme d'appareillage électrique connecté (DIO) et une gamme de produits pour la sécurité (Chacon). Ces deux marques fortes vont permettre au Groupe de développer et commercialiser des nouveaux produits utilisant la technologie AwoX, de rendre possible le passage des produits actuellement pilotés en mode connecté, mais aussi d'ajouter des produits d'entrée de gamme complétant ainsi le line up. De plus, AwoX pourra s'appuyer sur le réseau commercial de Chacon afin de distribuer ses produits existants au travers d'une présence commerciale établie depuis 40 ans par Chacon.</p> <p>La réalisation de cette acquisition est soumise à des conditions suspensives en faveur d'AwoX, acquéreur, et en faveur des cédants.</p> <p>Les conditions suspensives en faveur d'AwoX sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'approbation du changement de contrôle par les banques de CHACON, et renonciation à la réalisation des dites relations bancaires en raison de ce changement de contrôle ; - les titres de la société CHACON devront être libres et francs de tous droits ou obligations ou autres empêchements quelconques en restreignant la libre transmissibilité, notamment, au titre d'un nantissement ou d'un droit de préemption ; - l'absence de changement substantiel, entendu comme tout fait ou événement affectant, directement et significativement CHACON ou toute évolution de son environnement susceptible de porter significativement atteinte à court ou moyen terme à sa pérennité, ses affaires, ses actifs, sa situation financière ou ses résultats. <p>La condition suspensive en faveur des cédants est l'absence de changement substantiel, l'absence de changement substantiel, entendu comme tout fait ou événement affectant, directement et significativement d'AwoX ou toute évolution de son environnement susceptible de porter significativement atteinte à court ou</p>
--	--



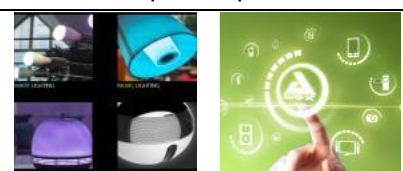
		<p>moyen terme à sa pérennité, ses affaires, ses actifs, sa situation financière ou ses résultats.</p> <p>Les cédants et AwoX ont jusqu'à la date de Réalisation, correspondant à la date de closing de l'acquisition, soit le 21 septembre 2018, pour satisfaire ces conditions.</p>
B.4	Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité	<p>L'exercice 2017 témoigne des premiers effets positifs de la stratégie visant à faire d'AwoX un groupe technologique européen leader de la Smart Home, présent sur les segments les plus dynamiques de ce marché, au travers deux marques fortes désormais constituées : Cabasse dans l'audio haute-fidélité, et AwoX dans la Smart Home et la domotique.</p> <p>En 2018, portée par le succès des assistants à commande vocale (Google Home, Amazon Alexa), la voix constituera une nouvelle interface disruptive et contrôleur de la Smart Home. Du fait de sa maîtrise technologique et de son double positionnement unique, audio + lighting / domotique, AwoX est aujourd'hui parfaitement positionné et de façon singulière pour bénéficier de cette nouvelle évolution en intégrant tous ses produits dans les écosystèmes d'agent vocal tiers, d'abord directement dans les produits Cabasse puis dans l'ensemble des produits AwoX Home (ampoules, prises contrôlées, interrupteurs, etc.)</p> <p>Dans ce contexte, AwoX se fixe pour objectif de maintenir en 2018 un rythme de croissance dynamique, porté par l'essor du marché de la Smart Home et l'accélération du nouveau modèle de distribution.</p> <p>Le projet d'acquisition en cours d'une société européenne de domotique, présente dans les équipements électriques et de domotique sans-fil pour le confort et la sécurité dans la maison de domotique, modifierait en profondeur le profil du groupe, avec l'apport de 20 M€ de chiffre d'affaires additionnel (chiffre d'affaires brut 2016-2017 de la cible) pour une marge d'EBITDA supérieure à 5%. AwoX souhaite finaliser cette opération dans le courant du 3^{ème} trimestre 2018.</p> <p>Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2018</p> <p>Au 1^{er} trimestre de son exercice 2018, AwoX a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2,65 M€, en légère progression de +1%.</p> <p>Marqué par une forte saisonnalité (le 1^{er} trimestre est traditionnellement le moins actif pour l'ensemble du marché), le début d'année est conforme aux ambitions de la Société notamment en termes d'entrées de commandes dans l'éclairage connecté et de progression des ventes de détail de Cabasse. A l'issue du 1^{er} trimestre 2018, AwoX était en ligne avec ses objectifs annuels : délivrer un rythme de croissance dynamique en 2018, porté par l'essor du marché de la Smart Home et l'accélération du nouveau modèle de distribution.</p>



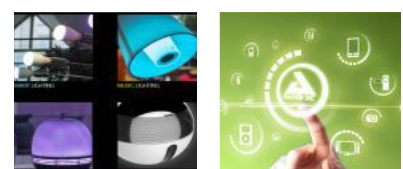
En K€ - Données consolidées non auditées		T1 2017	T1 2018	Variation
Normes IFRS		3 mois	3 mois	
Chiffre d'affaires		2 629	2 647	+1%
<i>AwoX Home</i>		519	426	-18%
<i>Cabasse Audio</i>		1 829	1 905	+4%
<i>AwoX Technologies</i>		283	316	+12%
Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2018 : 5,33 M€				
Le 25 juillet 2018, la Société a publié son chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} semestre de l'exercice 2018.				
En K€ - Données consolidées non auditées		S1 2017	S1 2018	Variation
Normes IFRS		6 mois	6 mois	
Chiffre d'affaires		6 034	5 327	-12%
<i>AwoX Home</i>		1 716	934	-46%
<i>Cabasse Audio</i>		3 318	3 692	+11%
<i>AwoX Technologies</i>		1 000	701	-30%
<p>A l'issue du 1^{er} semestre de son exercice 2018, AwoX a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 5,33 M€, en repli de -12%, marqué par un effet important de saisonnalité.</p> <p>Cette première moitié d'exercice est conforme aux ambitions de la société, avec des entrées de commandes record dans l'éclairage connecté (plus de 600 000 unités) et une progression des ventes de Cabasse à deux chiffres sur la période.</p> <p>Le recul du chiffre d'affaires d'un semestre à l'autre est peu significatif dans la mesure où AwoX avait bénéficié d'une importante commande en lighting connecté pour Eglo, intégralement facturée au 2^{ème} trimestre 2017, et qui le sera au 2nd semestre pour l'exercice en cours.</p> <p>A mi-exercice, en dépit de ce décalage saisonnier, AwoX est en ligne avec ses objectifs annuels : délivrer un rythme de croissance dynamique en 2018, porté par l'essor du marché de la Smart Home et l'accélération du nouveau modèle de distribution.</p> <p><u>Commentaires par activités</u></p> <p>Le chiffre d'affaires de l'activité AwoX Home s'est établi à 0,93 M€, en repli de -46% sur le semestre du fait du décalage au 2nd semestre de l'exercice en cours des commandes du principal donneurs d'ordres. Pour rappel, le groupe avait</p>				

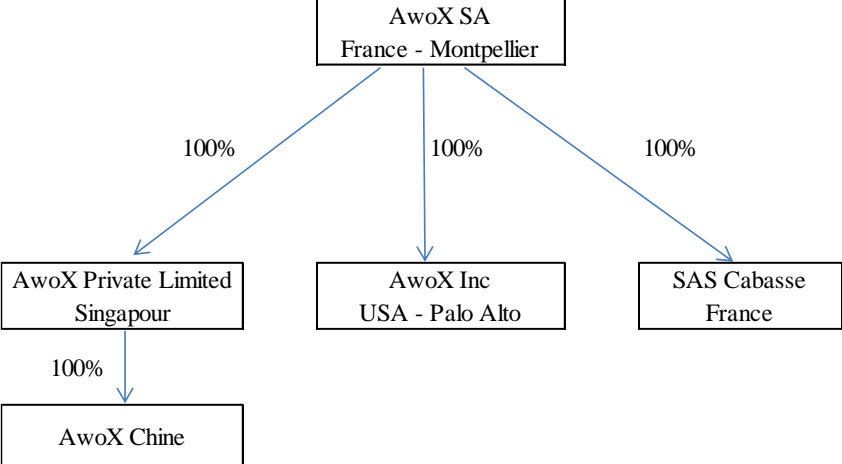


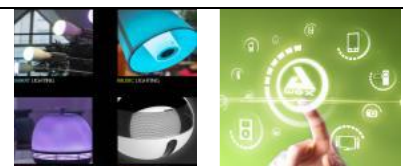
	<p>enregistré une croissance semestrielle de +107% l'an dernier sur cette activité, avec notamment une commande majeure d'implantation des produits chez Eglo au 2^{ème} trimestre 2017, consécutivement à la signature de l'accord commercial et industriel avec le leader européen du luminaire d'intérieur.</p> <p>A ces nouvelles commandes Eglo de réassort, à livrer au 2nd semestre de cette année, s'ajouteront également les premières livraisons consécutives à la signature de l'accord commercial avec Deutsche Telekom en Allemagne. A travers sa marque Magenta SmartHome, offre de solutions dédiée à la maison intelligente, l'opérateur télécom allemand distribue à compter du 3^{ème} trimestre les ampoules connectées AwoX auprès de ses 12,6 millions d'abonnés à l'internet fixe. Avec cet accord, AwoX, déjà très présent en Allemagne à travers son partenariat de marque avec Eglo, acquiert désormais une position de 1er plan en matière de lighting connecté sur une zone qui constitue le premier marché européen.</p> <p>Cabasse Audio a réalisé un premier semestre dynamique, avec un chiffre d'affaires de 3,69 M€ en croissance dynamique de +11%, dont +20% pour le seul 2^{ème} trimestre. Bénéficiant de l'effet Coupe du monde de football, les ventes des gammes Home Cinéma ont notamment porté la croissance au 2^{ème} trimestre.</p> <p>L'extension du réseau de shop-in-shop se poursuit, avec un nombre de Cabasse Acoustic Center et Premium Resellers porté à 56 points de vente à mi-exercice avec de nouvelles implantations notamment dans des grandes villes internationales (Jérusalem, Varsovie, Oslo, Buenos Aires) mais aussi en France (Nancy, Strasbourg, Sainte Maxime, Toulouse). Le groupe s'est fixé pour objectif d'atteindre 65 points de vente d'ici la fin de l'année 2018.</p> <p>Sur le plan des nouveautés, après avoir intégralement refondu les gammes Hi-Fi et Home Cinema au cours des dernières années, Cabasse annoncera au mois de septembre la mise sur le marché d'un produit majeur, fruit de trois années de développement du bureau d'ingénierie et de R&D de la société, qui positionnera la marque sur un nouveau segment de marché, jusqu'alors non capté.</p> <p>Enfin, la division AwoX Technologies s'inscrit en recul, à 0,70 M€ de chiffre d'affaires, directement corrélé au rythme de livraisons de la division AwoX Home. Les licences de connectivité pour la Smart Home et l'audio multi-room constituent désormais l'essentiel des ventes de cette division.</p> <p>Résultats semestriels 2018 préliminaires</p> <p>Au 1^{er} semestre 2018, le taux de marge brute s'est élevé à 40,9% du chiffre d'affaires contre 50,7% au 1^{er} semestre 2017 et 43,1% sur l'ensemble de l'exercice 2017. Pour rappel, cette évolution est le résultat du changement de modèle de distribution de l'activité AwoX Home (distribution indirecte portée par des</p>
--	---



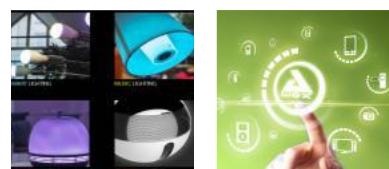
		<p>partenaires industriels et commerciaux à compter de 2017 vs. développement en direct par les équipes commerciales d'AwoX jusqu'en 2016).</p> <p>Parallèlement, les comptes du 1^{er} semestre 2018, à l'image du 2nd semestre 2017, témoignent de la politique d'abaissement significatif de sa structure de coûts fixes conduite depuis le 2nd semestre 2016.</p> <p>Ainsi, en dépit de l'effet de saisonnalité particulièrement défavorable sur le semestre écoulé, la perte d'EBITDA du Groupe AwoX s'est réduite de 27,6% d'un semestre à l'autre, passant de (431) K€ au 1^{er} semestre 2017 à (312) K€ au 1^{er} semestre 2018.</p> <p>L'ensemble des postes de charges ont ainsi été réduits, en particulier les frais commerciaux et marketing (-40,2% soit -0,79 M€ sur le semestre) et les frais généraux et administratifs (-33,5% soit -0,47 M€ sur le semestre). Au total, l'ensemble des charges opérationnelles ont ainsi diminué de -26,2% sur le semestre, soit -1,26 M€ (à 3,55 M€ au 1^{er} semestre 2018 contre 4,81 M€ un an plus tôt).</p> <p>Après prise en compte des dotations nettes aux amortissements et provisions et de charges relatives aux plans de paiement en actions (non décaissables), le résultat opérationnel courant du 1^{er} semestre 2018 ressort à -1,32 M€, en amélioration de +0,38 M€ d'un semestre à l'autre.</p>
<p>B.5</p>	<p>Description du Groupe et de la place de l'émetteur dans le Groupe</p>	<p>La Société est la société-mère d'un groupe de sociétés comprenant au 31 décembre 2017, 3 filiales consolidées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AwoX Inc (USA) ; - AwoX Pte Ltd (Singapour) ; - Cabasse SA (France). <p>A la date du Prospectus, l'organigramme juridique du Groupe est présenté ci-dessous (% de détention) :</p>



																																																																			
<p>B.6</p>	<p>Principaux actionnaires</p>	<p>A la date du Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 1.057.351,00 euros divisé en 4.229.404 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune.</p> <p>Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 21 août 2018, sur la base des informations portées à la connaissance de la Société.</p> <table border="1" data-bbox="486 1115 1369 1792"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre d'actions</th> <th>% capital</th> <th>Nbre droits de vote</th> <th>% droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VEOM Holding</td> <td>801 164</td> <td>18,94%</td> <td>1 427 328</td> <td>29,55%</td> </tr> <tr> <td>Isatis Capital</td> <td>226 972</td> <td>5,37%</td> <td>226 972</td> <td>4,70%</td> </tr> <tr> <td>Talence Gestion</td> <td>217 907</td> <td>5,15%</td> <td>217 907</td> <td>4,51%</td> </tr> <tr> <td>DEVTEC</td> <td>199 002</td> <td>4,71%</td> <td>199 002</td> <td>4,12%</td> </tr> <tr> <td>BNP Paribas Développement</td> <td>102 565</td> <td>2,43%</td> <td>102 565</td> <td>2,12%</td> </tr> <tr> <td>SORIDEC</td> <td>112 200</td> <td>2,65%</td> <td>112 200</td> <td>2,32%</td> </tr> <tr> <td>Jérémie LR</td> <td>26 258</td> <td>0,62%</td> <td>26 258</td> <td>0,54%</td> </tr> <tr> <td>Mandataires sociaux</td> <td>24 000</td> <td>0,57%</td> <td>24 000</td> <td>0,50%</td> </tr> <tr> <td><i>Dont Yves Maître</i></td> <td>24 000</td> <td>0,57%</td> <td>24 000</td> <td>0,50%</td> </tr> <tr> <td>Flottant</td> <td>2 487 655</td> <td>58,82%</td> <td>2 514 712</td> <td>52,07%</td> </tr> <tr> <td>Actions auto-détenues</td> <td>31 681</td> <td>0,75%</td> <td>0</td> <td>0,00%</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>4 229 404</td> <td>100%</td> <td>4 829 439</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p>A la date du Prospectus, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription sous la forme nominative depuis deux ans. Seules les actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont privées du droit de vote.</p>		Nombre d'actions	% capital	Nbre droits de vote	% droits de vote	VEOM Holding	801 164	18,94%	1 427 328	29,55%	Isatis Capital	226 972	5,37%	226 972	4,70%	Talence Gestion	217 907	5,15%	217 907	4,51%	DEVTEC	199 002	4,71%	199 002	4,12%	BNP Paribas Développement	102 565	2,43%	102 565	2,12%	SORIDEC	112 200	2,65%	112 200	2,32%	Jérémie LR	26 258	0,62%	26 258	0,54%	Mandataires sociaux	24 000	0,57%	24 000	0,50%	<i>Dont Yves Maître</i>	24 000	0,57%	24 000	0,50%	Flottant	2 487 655	58,82%	2 514 712	52,07%	Actions auto-détenues	31 681	0,75%	0	0,00%	TOTAL	4 229 404	100%	4 829 439	100%
	Nombre d'actions	% capital	Nbre droits de vote	% droits de vote																																																															
VEOM Holding	801 164	18,94%	1 427 328	29,55%																																																															
Isatis Capital	226 972	5,37%	226 972	4,70%																																																															
Talence Gestion	217 907	5,15%	217 907	4,51%																																																															
DEVTEC	199 002	4,71%	199 002	4,12%																																																															
BNP Paribas Développement	102 565	2,43%	102 565	2,12%																																																															
SORIDEC	112 200	2,65%	112 200	2,32%																																																															
Jérémie LR	26 258	0,62%	26 258	0,54%																																																															
Mandataires sociaux	24 000	0,57%	24 000	0,50%																																																															
<i>Dont Yves Maître</i>	24 000	0,57%	24 000	0,50%																																																															
Flottant	2 487 655	58,82%	2 514 712	52,07%																																																															
Actions auto-détenues	31 681	0,75%	0	0,00%																																																															
TOTAL	4 229 404	100%	4 829 439	100%																																																															

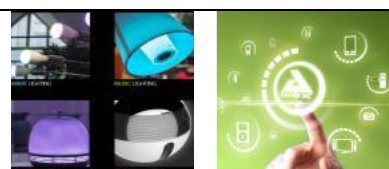


		<p>À la date du Prospectus, il n'existe pas de contrôle de la Société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.</p> <p>À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'action de concert, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.</p> <p>Répartition du capital au 21 août 2018 après exercice des instruments dilutifs :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="4">Instruments dilutifs</th> <th rowspan="2">TOTAL</th> <th colspan="4">Répartition du capital et des DDV fully dilué</th> </tr> <tr> <th>Nbre d'actions BSPCE</th> <th>Nbre d'actions BSA</th> <th>Nbre d'actions AGA</th> <th>Nombre d'actions pouvant être émises par conversion des OCABSA</th> <th>Nbre total d'actions sur une base diluée</th> <th>% capital</th> <th>Nbre total de DDV sur une base diluée</th> <th>% droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VEOM Holding</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>801 164</td> <td>13,89%</td> <td>1 427 328</td> <td>22,33%</td> </tr> <tr> <td>Isatis Capital</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>226 972</td> <td>3,93%</td> <td>226 972</td> <td>3,55%</td> </tr> <tr> <td>Talence Gestion</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>217 907</td> <td>3,78%</td> <td>217 907</td> <td>3,41%</td> </tr> <tr> <td>DEVTEC</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>199 002</td> <td>3,45%</td> <td>199 002</td> <td>3,11%</td> </tr> <tr> <td>BNP Paribas Développement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>102 565</td> <td>1,78%</td> <td>102 565</td> <td>1,60%</td> </tr> <tr> <td>SORIDEC</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>112 200</td> <td>1,94%</td> <td>112 200</td> <td>1,76%</td> </tr> <tr> <td>Jérémie LR</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>26 258</td> <td>0,46%</td> <td>26 258</td> <td>0,41%</td> </tr> <tr> <td>Mandataires sociaux</td> <td>261 014</td> <td>60 000</td> <td>355 000</td> <td></td> <td>676 014</td> <td>700 014</td> <td>12,13%</td> <td>700 014</td> <td>10,95%</td> </tr> <tr> <td><i>Dont Alain Molinie</i></td> <td><i>157 458</i></td> <td></td> <td><i>175 000</i></td> <td></td> <td><i>332 458</i></td> <td><i>332 458</i></td> <td><i>5,76%</i></td> <td><i>332 458</i></td> <td><i>5,20%</i></td> </tr> <tr> <td><i>Dont Eric Lavigne</i></td> <td><i>37 873</i></td> <td></td> <td><i>45 000</i></td> <td></td> <td><i>82 873</i></td> <td><i>82 873</i></td> <td><i>1,44%</i></td> <td><i>82 873</i></td> <td><i>1,30%</i></td> </tr> <tr> <td><i>Dont Frédéric Pont</i></td> <td><i>29 856</i></td> <td></td> <td><i>90 000</i></td> <td></td> <td><i>119 856</i></td> <td><i>119 856</i></td> <td><i>2,08%</i></td> <td><i>119 856</i></td> <td><i>1,88%</i></td> </tr> <tr> <td><i>Dont Frédérique Mousset</i></td> <td><i>35 827</i></td> <td></td> <td><i>45 000</i></td> <td></td> <td><i>80 827</i></td> <td><i>80 827</i></td> <td><i>1,40%</i></td> <td><i>80 827</i></td> <td><i>1,26%</i></td> </tr> <tr> <td><i>Dont Yves Maître</i></td> <td></td> <td><i>60 000</i></td> <td></td> <td></td> <td><i>60 000</i></td> <td><i>84 000</i></td> <td><i>1,46%</i></td> <td><i>84 000</i></td> <td><i>1,31%</i></td> </tr> <tr> <td>Flottant</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>2 487 655</td> <td>43,12%</td> <td>2 514 712</td> <td>39,35%</td> </tr> <tr> <td>Actions auto-détenues</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>31 681</td> <td>0,55%</td> <td>0</td> <td>0,00%</td> </tr> <tr> <td>Bracknor</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>834 942</td> <td>834 942</td> <td>834 942</td> <td>14,47%</td> <td>834 942</td> <td>13,06%</td> </tr> <tr> <td>Salariés</td> <td>28 986</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>28 986</td> <td>28 986</td> <td>0,50%</td> <td>28 986</td> <td>0,45%</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>290 000</td> <td>60 000</td> <td>355 000</td> <td>834 942</td> <td>1 539 942</td> <td>5 769 346</td> <td>100%</td> <td>6 390 886</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>La dilution maximale potentielle des OCEANE est de 21.51% du capital de la société post-émission des OCEANE.</i></p>		Instruments dilutifs				TOTAL	Répartition du capital et des DDV fully dilué				Nbre d'actions BSPCE	Nbre d'actions BSA	Nbre d'actions AGA	Nombre d'actions pouvant être émises par conversion des OCABSA	Nbre total d'actions sur une base diluée	% capital	Nbre total de DDV sur une base diluée	% droits de vote	VEOM Holding						801 164	13,89%	1 427 328	22,33%	Isatis Capital						226 972	3,93%	226 972	3,55%	Talence Gestion						217 907	3,78%	217 907	3,41%	DEVTEC						199 002	3,45%	199 002	3,11%	BNP Paribas Développement						102 565	1,78%	102 565	1,60%	SORIDEC						112 200	1,94%	112 200	1,76%	Jérémie LR						26 258	0,46%	26 258	0,41%	Mandataires sociaux	261 014	60 000	355 000		676 014	700 014	12,13%	700 014	10,95%	<i>Dont Alain Molinie</i>	<i>157 458</i>		<i>175 000</i>		<i>332 458</i>	<i>332 458</i>	<i>5,76%</i>	<i>332 458</i>	<i>5,20%</i>	<i>Dont Eric Lavigne</i>	<i>37 873</i>		<i>45 000</i>		<i>82 873</i>	<i>82 873</i>	<i>1,44%</i>	<i>82 873</i>	<i>1,30%</i>	<i>Dont Frédéric Pont</i>	<i>29 856</i>		<i>90 000</i>		<i>119 856</i>	<i>119 856</i>	<i>2,08%</i>	<i>119 856</i>	<i>1,88%</i>	<i>Dont Frédérique Mousset</i>	<i>35 827</i>		<i>45 000</i>		<i>80 827</i>	<i>80 827</i>	<i>1,40%</i>	<i>80 827</i>	<i>1,26%</i>	<i>Dont Yves Maître</i>		<i>60 000</i>			<i>60 000</i>	<i>84 000</i>	<i>1,46%</i>	<i>84 000</i>	<i>1,31%</i>	Flottant						2 487 655	43,12%	2 514 712	39,35%	Actions auto-détenues						31 681	0,55%	0	0,00%	Bracknor				834 942	834 942	834 942	14,47%	834 942	13,06%	Salariés	28 986				28 986	28 986	0,50%	28 986	0,45%	TOTAL	290 000	60 000	355 000	834 942	1 539 942	5 769 346	100%	6 390 886	100%
	Instruments dilutifs				TOTAL	Répartition du capital et des DDV fully dilué																																																																																																																																																																																																		
	Nbre d'actions BSPCE	Nbre d'actions BSA	Nbre d'actions AGA	Nombre d'actions pouvant être émises par conversion des OCABSA		Nbre total d'actions sur une base diluée	% capital	Nbre total de DDV sur une base diluée	% droits de vote																																																																																																																																																																																															
VEOM Holding						801 164	13,89%	1 427 328	22,33%																																																																																																																																																																																															
Isatis Capital						226 972	3,93%	226 972	3,55%																																																																																																																																																																																															
Talence Gestion						217 907	3,78%	217 907	3,41%																																																																																																																																																																																															
DEVTEC						199 002	3,45%	199 002	3,11%																																																																																																																																																																																															
BNP Paribas Développement						102 565	1,78%	102 565	1,60%																																																																																																																																																																																															
SORIDEC						112 200	1,94%	112 200	1,76%																																																																																																																																																																																															
Jérémie LR						26 258	0,46%	26 258	0,41%																																																																																																																																																																																															
Mandataires sociaux	261 014	60 000	355 000		676 014	700 014	12,13%	700 014	10,95%																																																																																																																																																																																															
<i>Dont Alain Molinie</i>	<i>157 458</i>		<i>175 000</i>		<i>332 458</i>	<i>332 458</i>	<i>5,76%</i>	<i>332 458</i>	<i>5,20%</i>																																																																																																																																																																																															
<i>Dont Eric Lavigne</i>	<i>37 873</i>		<i>45 000</i>		<i>82 873</i>	<i>82 873</i>	<i>1,44%</i>	<i>82 873</i>	<i>1,30%</i>																																																																																																																																																																																															
<i>Dont Frédéric Pont</i>	<i>29 856</i>		<i>90 000</i>		<i>119 856</i>	<i>119 856</i>	<i>2,08%</i>	<i>119 856</i>	<i>1,88%</i>																																																																																																																																																																																															
<i>Dont Frédérique Mousset</i>	<i>35 827</i>		<i>45 000</i>		<i>80 827</i>	<i>80 827</i>	<i>1,40%</i>	<i>80 827</i>	<i>1,26%</i>																																																																																																																																																																																															
<i>Dont Yves Maître</i>		<i>60 000</i>			<i>60 000</i>	<i>84 000</i>	<i>1,46%</i>	<i>84 000</i>	<i>1,31%</i>																																																																																																																																																																																															
Flottant						2 487 655	43,12%	2 514 712	39,35%																																																																																																																																																																																															
Actions auto-détenues						31 681	0,55%	0	0,00%																																																																																																																																																																																															
Bracknor				834 942	834 942	834 942	14,47%	834 942	13,06%																																																																																																																																																																																															
Salariés	28 986				28 986	28 986	0,50%	28 986	0,45%																																																																																																																																																																																															
TOTAL	290 000	60 000	355 000	834 942	1 539 942	5 769 346	100%	6 390 886	100%																																																																																																																																																																																															
B.7	Informations financières historiques clés sélectionnées	<p>Les tableaux ci-dessous sont extraits du bilan et du compte de résultat consolidés audités du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017, établis conformément au référentiel de normes internationales financières (IFRS), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.</p> <p>L'attention des lecteurs est attirée sur les notes en annexe aux comptes de la Société.</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilan simplifié <table border="1"> <thead> <tr> <th>Comptes consolidés audités en k€</th> <th>31-déc.-17</th> <th>31-déc.-16</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Actif immobilisé</td> <td>7 190</td> <td>7 097</td> </tr> <tr> <td><i>dont immobilisations incorporelles</i></td> <td><i>2 620</i></td> <td><i>2 912</i></td> </tr> <tr> <td><i>dont immobilisations corporelles</i></td> <td><i>4 167</i></td> <td><i>3 433</i></td> </tr> <tr> <td><i>dont autres actifs non courants</i></td> <td><i>403</i></td> <td><i>738</i></td> </tr> <tr> <td><i>dont impôts différés actifs</i></td> <td><i>1</i></td> <td><i>13</i></td> </tr> <tr> <td>Actif circulant</td> <td>9 828</td> <td>14 201</td> </tr> </tbody> </table>	Comptes consolidés audités en k€	31-déc.-17	31-déc.-16	Actif immobilisé	7 190	7 097	<i>dont immobilisations incorporelles</i>	<i>2 620</i>	<i>2 912</i>	<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>4 167</i>	<i>3 433</i>	<i>dont autres actifs non courants</i>	<i>403</i>	<i>738</i>	<i>dont impôts différés actifs</i>	<i>1</i>	<i>13</i>	Actif circulant	9 828	14 201																																																																																																																																																																																	
Comptes consolidés audités en k€	31-déc.-17	31-déc.-16																																																																																																																																																																																																						
Actif immobilisé	7 190	7 097																																																																																																																																																																																																						
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	<i>2 620</i>	<i>2 912</i>																																																																																																																																																																																																						
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>4 167</i>	<i>3 433</i>																																																																																																																																																																																																						
<i>dont autres actifs non courants</i>	<i>403</i>	<i>738</i>																																																																																																																																																																																																						
<i>dont impôts différés actifs</i>	<i>1</i>	<i>13</i>																																																																																																																																																																																																						
Actif circulant	9 828	14 201																																																																																																																																																																																																						

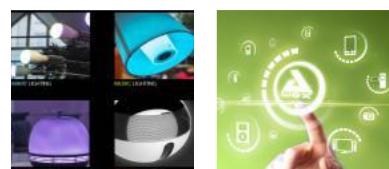


NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

		<i>dont stocks et en-cours</i>	3 517	4 495
		<i>dont créances clients</i>	2 817	2 588
		<i>dont autres créances</i>	2 108	2 379
		<i>dont trésorerie et équiv. trésorerie</i>	1 385	4 739
		TOTAL ACTIF	17 018	21 298
		Capitaux Propres	6 020	9 049
		Passif non courant	3 398	4 445
		<i>dont dettes financières</i>	2 859	3 876
		<i>dont provisions pour risques et charges</i>	468	468
		Passif non courant	7 600	7 804
		<i>dont dettes financières</i>	2 985	3 748
		<i>dont dettes fournisseurs</i>	2 669	2 215
		<i>dont autres passifs courants</i>	1 936	1 834
		TOTAL PASSIF	17 017	21 298
		<ul style="list-style-type: none"> Compte de résultat simplifié 		
		Comptes consolidés audités en k€	31-déc.-17	31-déc.-16
		Chiffre d'affaires	12 242	10 369
		<i>dont AwoX Home</i>	2 814	2 383
		<i>dont produits audio de marque Cabasse</i>	7 715	6 470
		<i>dont AwoX Technologies</i>	1 713	1 516
		Marge brute	5 274	5 229
		Frais d'ingénierie	(2 746)	(2 928)
		Frais commerciaux et marketing	(3 556)	(4 328)
		Frais généraux	(2 522)	(3 031)
		EBITDA retraité ⁽¹⁾	(536)	(3 121)
		EBITDA	(1 226)	(3 121)
		Résultat opérationnel courant	(3 550)	(5 059)
		Résultat opérationnel	(4 151)	(5 643)
		Résultat avant impôts	(4 356)	(5 653)

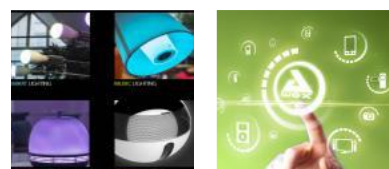


	Résultat net	(4 356)	(5 653)
<ul style="list-style-type: none"> Tableau consolidé des flux de trésorerie 			
Tableau de flux de trésorerie (en k€)		31-déc.-17	31-déc.-16
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net		(4 356)	(5 653)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
▪ Amortissements, dépréciations et provisions		2 002	1 857
▪ Plus-values de cession		-	6
▪ (Produits) / charges liées aux paiements fondés sur des actions		307	79
▪ (Produits) / charges d'intérêts, nets		125	(20)
▪ Gain sur complément de prix		-	(108)
▪ Variation de juste valeur des instruments dérivés		136	69
Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle		(1 786)	(3 770)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		1 519	(35)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		(267)	(3 804)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(2 192)	(2 167)
Acquisitions et production d'immobilisations incorporelles		(249)	(609)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des placements de trésorerie nantis		540	(700)
Encaissements / décaissements d'immobilisations financières		(5)	18
Acquisition de filiales, nette de la trésorerie acquise		-	(765)



NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

		<table> <tr> <td>Produits d'intérêts encaissés</td> <td>-</td> <td>168</td> </tr> <tr> <td>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</td> <td>(1 906)</td> <td>(4 055)</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</td> </tr> <tr> <td>Produits des opérations sur le capital</td> <td>767</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Souscription de dettes financières</td> <td>1 315</td> <td>2 593</td> </tr> <tr> <td>Remboursements de dettes financières</td> <td>(2 322)</td> <td>(1 940)</td> </tr> <tr> <td>Variation dette financière affacturage</td> <td>(546)</td> <td>417</td> </tr> <tr> <td>Intérêts décaissés</td> <td>(93)</td> <td>(102)</td> </tr> <tr> <td>Acquisition et cession d'actions auto-détenues</td> <td>8</td> <td>(2)</td> </tr> <tr> <td>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</td> <td>(871)</td> <td>967</td> </tr> <tr> <td>Incidence de la variation des taux de change sur la tréso</td> <td>70</td> <td>(1)</td> </tr> <tr> <td>Variation de trésorerie</td> <td>(2 973)</td> <td>(6 893)</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie d'ouverture</td> <td>4 236</td> <td>11 130</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie de clôture</td> <td>1 263</td> <td>4 236</td> </tr> </table>	Produits d'intérêts encaissés	-	168	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 906)	(4 055)	Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			Produits des opérations sur le capital	767	-	Souscription de dettes financières	1 315	2 593	Remboursements de dettes financières	(2 322)	(1 940)	Variation dette financière affacturage	(546)	417	Intérêts décaissés	(93)	(102)	Acquisition et cession d'actions auto-détenues	8	(2)	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(871)	967	Incidence de la variation des taux de change sur la tréso	70	(1)	Variation de trésorerie	(2 973)	(6 893)	Trésorerie d'ouverture	4 236	11 130	Trésorerie de clôture	1 263	4 236
Produits d'intérêts encaissés	-	168																																										
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 906)	(4 055)																																										
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement																																												
Produits des opérations sur le capital	767	-																																										
Souscription de dettes financières	1 315	2 593																																										
Remboursements de dettes financières	(2 322)	(1 940)																																										
Variation dette financière affacturage	(546)	417																																										
Intérêts décaissés	(93)	(102)																																										
Acquisition et cession d'actions auto-détenues	8	(2)																																										
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(871)	967																																										
Incidence de la variation des taux de change sur la tréso	70	(1)																																										
Variation de trésorerie	(2 973)	(6 893)																																										
Trésorerie d'ouverture	4 236	11 130																																										
Trésorerie de clôture	1 263	4 236																																										
		<ul style="list-style-type: none"> Indicateur clés sur l'endettement et la trésorerie de la Société <table> <thead> <tr> <th>Endettement financier net de la société (en k€)</th> <th>31-déc.-17</th> <th>31-déc.-16</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dettes financières</td> <td>5 844</td> <td>7 624</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie et équivalent trésorerie</td> <td>1 385</td> <td>4 739</td> </tr> <tr> <td>Endettement financier net</td> <td>4 459</td> <td>2 885</td> </tr> </tbody> </table>	Endettement financier net de la société (en k€)	31-déc.-17	31-déc.-16	Dettes financières	5 844	7 624	Trésorerie et équivalent trésorerie	1 385	4 739	Endettement financier net	4 459	2 885																														
Endettement financier net de la société (en k€)	31-déc.-17	31-déc.-16																																										
Dettes financières	5 844	7 624																																										
Trésorerie et équivalent trésorerie	1 385	4 739																																										
Endettement financier net	4 459	2 885																																										
B.8	Informations financières pro forma clés sélectionnées	Les informations proforma sélectionnées sont contenues dans le tableau ci-dessous : <table> <thead> <tr> <th>Indicateurs proforma en k€</th> <th>31-déc.-17</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>31 022</td> </tr> <tr> <td>EBITDA</td> <td>(162)</td> </tr> <tr> <td>EBITDA retraité</td> <td>528</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel courant (ROC)</td> <td>(2 893)</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs proforma en k€	31-déc.-17	Chiffre d'affaires	31 022	EBITDA	(162)	EBITDA retraité	528	Résultat opérationnel courant (ROC)	(2 893)																																
Indicateurs proforma en k€	31-déc.-17																																											
Chiffre d'affaires	31 022																																											
EBITDA	(162)																																											
EBITDA retraité	528																																											
Résultat opérationnel courant (ROC)	(2 893)																																											

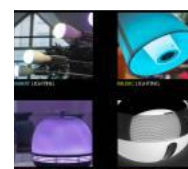


NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

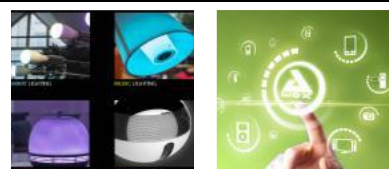
		Bilan consolidé Pro Forma au 31/12/2017				
		Données historiques consolidées du groupe AWOX	Données CHACON en présentation Pro Forma (Note 1)	Ajustements Pro Forma liés au financement (Note 2)	Ajustements Pro Forma liés au regroupement d'entreprises (Note 3)	Information Financière consolidée Pro Forma
En milliers d'€						
ACTIFS						
Actifs non-courants						
Goodwill		-	-		3 717	3 717
Immobilisations incorporelles		2 620	488			3 108
Immobilisations corporelles		4 167	425			4 592
Autres actifs non courants		403	457			860
Actifs d'impôts différés		1	-			1
Total Actifs non-courants		7 190	1 371	-	3 717	12 278
Actifs courants						
Stock et en-cours		3 517	6 705			10 222
Créances clients et comptes rattachés		2 817	6 094			8 911
Autres actifs courants		2 108	887			2 995
Trésorerie et équivalent de trésorerie		1 385	202	9 950	(10 050)	1 487
Total Actifs courants		9 828	13 888	9 950	(10 050)	23 615
Total Actifs		17 018	15 258	9 950	(6 333)	35 892
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
Capital social		1 019	397	589	(397)	1 608
Primes liées au capital		10 730	-	2 944	-	13 674
Réserves et résultats accumulés		(5 729)	5 686		(5 936)	(5 979)
Intérêts minoritaires		-	-			-
Total Capitaux propres		6 020	6 083	3 533	(6 333)	9 303
Passifs Non-courants						
Dettes financières à long terme		2 859	1 023	5 838		9 720
Provisions pour risques et charges non courantes		468	182			650
Autres passifs non courants		71	28			99
Impôts différés passifs		-	2			2
Total Passifs non-courants		3 398	1 235	5 838	-	10 471
Passifs courants						
Emprunts et dette financière à court terme		2 985	5 105	578		8 668
Fournisseurs et comptes rattachés		2 669	1 196			3 865
Provisions pour risques et charges courantes		10	-			10
Autres passifs courants		1 936	1 639			3 575
Total Passifs courants		7 600	7 940	578	-	16 118
Total Passifs		10 998	9 175	6 417	-	26 589
Total Capitaux propres et passifs		17 018	15 258	9 950	(6 333)	35 892

		Compte de résultat consolidé Pro Forma pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2017				
		Données historiques consolidées du groupe AWOX	Données CHACON en présentation Pro Forma (Note 1)	Ajustements Pro Forma liés au financement (Note 2)	Ajustements Pro Forma liés au regroupement d'entreprises (Note 3)	Information Financière consolidée Pro Forma
En milliers d'€						
Chiffre d'affaires		12 242	18 781			31 022
Coût des produits et services rendus		(6 967)	(12 872)			(19 839)
Total marge brute		5 274	5 909	-	-	11 183
Frais Recherche & Développement		(2 746)	(1 715)			(4 461)
Frais Vente & Marketing		(3 556)	(2 939)			(6 495)
Frais Généraux & Administratifs		(2 522)	(599)			(3 121)
Total des charges opérationnelles		(8 824)	(5 252)	-	-	(14 076)
Résultat opérationnel courant (ROC)		(3 550)	657	-	-	(2 893)
Autres produits opérationnels		56	10			66
Autres charges opérationnelles		(657)	-		(250)	(907)
Résultat opérationnel		(4 151)	667	-	(250)	(3 734)
Produits financiers		182	29			211
Charges financières		(387)	(172)	(295)		(854)
Résultat avant Impôt		(4 356)	524	(295)	(250)	(4 377)
Impôts sur les sociétés		-	(186)			(186)
Résultat Net		(4 356)	338	(295)	(250)	(4 562)
dont part du Groupe		(4 356)	338	(295)	(250)	(4 562)
dont part des Intérêts minoritaires		-	-	-	-	-
Résultat par action		EUR				EUR
De base		(1,20)				(0,75)
Dilué		(1,20)				(0,75)
Nombre moyen d'actions en circulation		Nbr actions		Nbr actions		Nbr actions
De base et dilué		3 695 239		2 357 143		6 052 382

B.9	Prévision ou estimation de bénéfice	Sans objet
------------	--	------------



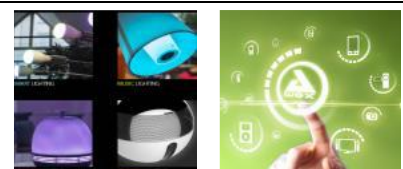
B.10	Réserves sur les informations financières historiques	Sans objet
B.11	Fonds de roulement net	AwoX atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net du Groupe est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa de l'AMF sur le Prospectus.
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des valeurs mobilières	<p>Actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code ISIN : FR0011800218 • Mnémonique : Awox • Lieu de cotation : marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris ») – Compartiment C • Secteur d'activité : 5829A • Classification sectorielle : 9578, Telecommunication Equipment
C.2	Devise d'émission	Euro
C.3	Nombre maximum d'actions émises / Valeur nominale des actions	<p>2.349.668 actions d'une valeur nominale de 0,25 euro, à libérer intégralement lors de la souscription (les « Actions Nouvelles »).</p> <p>En fonction de l'importance de la demande, le Conseil d'administration de la Société pourra décider d'augmenter le nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre dans la limite de 15%, soit à hauteur d'un maximum de 2.702.118 Actions Nouvelles, dans le cadre de l'exercice d'une clause d'extension (la « Clause d'Extension »). La mise en œuvre de la Clause d'Extension est exclusivement destinée à satisfaire des ordres à titre réductible provenant d'actionnaires existants de la Société ou de tiers cessionnaires de droits préférentiels de souscription qui n'auraient pas pu être servis.</p>
C.4	Droits attachés aux actions	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit à dividendes ; - droit de vote ; - droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; - droit de participation à tout excédent en cas de liquidation ; - droit d'information. <p>Un droit de vote double est conféré aux actions entièrement libérées, pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire (article 13.2 des statuts de la Société).</p>



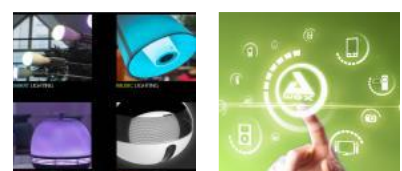
C.5	Restriction imposée à la libre négociabilité des Actions Nouvelles	Aucune clause statutaire ne limite la libre négociation des Actions Nouvelles.
C.6	Demande d'admission à la négociation	Sur Euronext Paris, dès leur émission prévue le 21 septembre 2018, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0011800218).
C.7	Politique en matière de dividendes	La Société n'a pas versé de dividendes au cours des trois derniers exercices. La Société n'entend pas, à la date du Prospectus, adopter une politique de versement de dividendes.

Section D - Risques

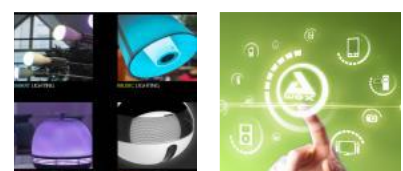
D.1	Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité	<p>Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre tout particulièrement en considération les facteurs de risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques liés à l'activité de la société et à son organisation, et notamment les risques liés : <ul style="list-style-type: none"> o A l'émergence d'un ou plusieurs standards qui diminuerait la portée, en termes de technologie et/ou de marché des standards utilisés par AwoX : L'émergence d'un ou plusieurs standards différents des standards utilisés par le Groupe pourrait avoir un effet défavorable sur la croissance future du Groupe notamment le remplacement de solutions comme Bluetooth, Wi-Fi ou encore l'émergence des solutions propriétaires comme HomeKit d'Apple. o Aux marchés des objets connectés : La croissance du marché mondial de la Smart Home est estimée à 18,5% entre 2013 et 2020. La société ne pourrait cependant garantir que les niveaux de croissance seront maintenus dans les années à venir. o Au déploiement du réseau de distribution à l'international : La commercialisation des produits du Groupe nécessite le développement d'un réseau de distribution afin d'atteindre le plus grand nombre de consommateurs. Le succès de la stratégie produits d'AwoX dépend à la fois de sa capacité à développer un maillage efficace mais également de sa capacité à distribuer son produit tout en conservant une part importante de la marge. o A la propriété intellectuelle : L'activité de recherche et développement, qui concerne 50% des effectifs du Groupe, constitue l'un des actifs principaux de la Société. La remise en cause d'un brevet ou son inapplicabilité sur une zone géographique pourrait entraver le développement commercial de la Société tant sur le plan géographique que produit et pourrait avoir un impact sur ses résultats.
------------	--	---



		<ul style="list-style-type: none"> ○ A la violation des droits de propriété intellectuelle tant par la Société que de ses droits de propriété intellectuelle par des tiers : La capacité du Groupe à développer des produits et technologies qui ne contrefont pas des brevets ou autres droits de tiers est important pour la réussite de son activité. Le Groupe doit être en mesure d'exploiter librement ses produits sans que ceux-ci ne portent atteinte à d'autres droits de propriété intellectuelle ou encore aux efforts de recherche et de développement de tiers. ○ Aux effets sur la santé des ondes électromagnétiques : Les publications scientifiques, ou les évaluations et interprétations diverses futures sur les effets de l'IoT sur la santé pourraient confirmer les préoccupations exprimées au sein de l'opinion publique au sujet des effets liés aux standards de connectivité de type Wi-Fi, Bluetooth, etc. ○ A l'évolution des normes relatives à l'utilisation de données personnelles éventuellement recueillies par les objets connectés : Les nouvelles règles liées à la protection des données personnelles introduites par le nouveau RGPD renforcent et harmonisent au sein de l'Union Européenne les droits de protection des données personnelles. L'incapacité du Groupe à se tenir informé et de se conformer à l'ensemble de ces lois, réglementations et normes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité et ses résultats. ○ A la concurrence de nouveaux entrants : L'arrivée de nouveaux entrants sur le marché pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe même s'il dépose régulièrement des brevets pour les technologies qu'il développe. ○ A l'insatisfaction des attentes du Grand Public par les produits sous marque propre car l'acceptation de ses produits par le grand public peut être liée à divers facteurs notamment le goûts du public, la publicité, la disponibilité de produits alternatifs et la situation économique d'ensemble. ○ Au développement de la notoriété de la marque AwoX dont il est difficile de prévoir son influence future dans l'univers des objets connectés pour la maison. ○ de dépendance à l'égard des dirigeants « hommes clés » notamment à l'expertise et au travail de M. Alain Molinié, Co-Fondateur et Président Directeur Général, de M. Eric Lavigne, Co-Fondateur et Directeur Général Délégué et de M. Frédéric Pont, Directeur Général Délégué. ○ à la réalisation d'opérations de croissance externe notamment à l'acquisition d'activités ou de sociétés tierces selon les opportunités identifiées dans le cadre de son développement. <p>- Risques industriels et environnementaux, et notamment les risques liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ A la qualité et l'obsolescence de ses produits : La société devrait garantir à l'ensemble de sa clientèle des produits de grande qualité et un renouvellement rapide des produits pour le consommateur.
--	--	---



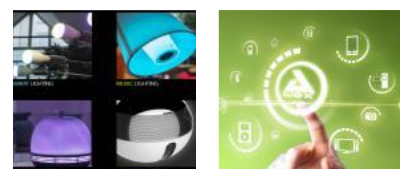
		<ul style="list-style-type: none"> ○ A la dépendance à l'égard des sous-traitants : Géographiquement, les sous-traitants qui réalisent la majeure partie des produits sont situés en Chine. Une modification du contexte légal, économique, politique ou géopolitique de cette région pourrait engendrer de l'instabilité dans la zone et menacer le bon fonctionnement du Groupe. ○ au marché des composants électroniques qui représentent une part importante des coûts de production du Groupe. ○ Environnementaux : Même si le Groupe considère que son activité ne comporte pas de risques importants en matière environnementale, il ne peut garantir que sa responsabilité ne soit, dans le futur, pas engagée ou que ses activités actuelles n'aient déjà engagé sa responsabilité. <p>- Risques de crédit et de contrepartie, et notamment les risques liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ A la résiliation de contrats de licence et de collaboration conclus par AwoX notamment auprès de ses partenaires, acteurs de l'électronique grand public et des télécoms. ○ Au développement de partenariats commerciaux et aux clients : Bien que le Groupe entretienne de bonnes relations avec la plupart de ses partenaires commerciaux, la Société ne peut ni garantir la pérennité des accords avec ses partenaires ni la réalisation de leurs objectifs de ventes de produits notamment dans le cas des fabricants intégrant la technologie AwoX. ○ De contrepartie lié aux relations qu'il tient avec ses clients au niveau international : <p>- Risque de liquidité : Depuis sa création, le Groupe a diversifié ses sources de financement ce qui lui assure une plus grande souplesse dans la gestion de sa liquidité. Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. Le surplus de trésorerie du Groupe est placé sur des comptes courants rémunérés, des dépôts à terme ou des valeurs mobilières de placement en choisissant des instruments à maturité appropriée ou présentant une liquidité suffisante. La société dispose du fonds de roulement net pour faire face à ses obligations et ses besoins de trésorerie à 12 mois avant et après les opérations d'augmentation de capital envisagées (également post acquisition Chacon).</p> <p>- Risques de marché notamment de taux de change et de taux d'intérêt provenant des expositions en devises étrangères notamment en dollars US et des financements bancaires contractés par le Groupe.</p> <p>- Risques sur actions et autres instruments financiers : la Société ne détient aucune participation dans des sociétés cotées et n'est, par conséquent, pas exposée à un risque sur actions.</p> <p>- Risques sociaux et fiscaux, et notamment les risques liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Au dispositif fiscal du Crédit Impôt Recherche (CIR) notamment les risques d'une remise en cause par les services fiscaux des modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par le Groupe ou d'un changement de réglementation ou d'une contestation des services fiscaux alors même que le Groupe se conforme aux
--	--	---



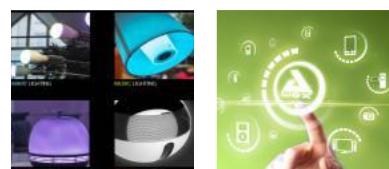


NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

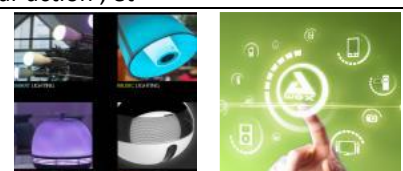
		<p>exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Au risque de réputation notamment lié à une défaillance fiscale grave qui pourrait porter atteinte à la réputation d'une entreprise, de ses dirigeants, de son personnel et de ses auditeurs. - Assurances et couverture des risques : La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses impératifs de consommation de trésorerie et ses activités.
D.3	Principaux risques propres aux valeurs mobilières	<p>Les principaux facteurs de risque liés aux Actions Nouvelles figurent ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le marché des droits préférentiels de souscription pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité ; - les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée ; - en cas d'exercice éventuel de la Clause d'Extension, tout actionnaire qui n'aurait pas transmis à son intermédiaire financier d'ordre à titre réductible serait dilué ; - le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription ; - la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ; - des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des droits préférentiels de souscription ; et - en cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient perdre de leur valeur ; - l'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie ; en conséquence, les investisseurs qui auraient acquis des droits préférentiels de souscription pourraient réaliser une perte égale au prix d'acquisition de ces droits en cas de non atteinte du seuil de 75% du montant de l'émission. Il est cependant rappelé que la Société a reçu des engagements de souscription dont le montant représente 75,4% de la présente Offre. - L'absence d'engagement de conservation des actions nouvelles émises dans le cadre de la présente augmentation de capital pourrait avoir un impact défavorable sur le cours de l'action post opération. En effet, les investisseurs ayant souscrit pourraient être amenés à céder leurs titres sur le marché. Une offre excédentaire de titres AwoX sur le marché pourrait faire baisser le cours de l'action AwoX.
Section E - Offre		
E.1	Montant total du produit de	A titre indicatif, le produit brut et l'estimation du produit net de l'émission



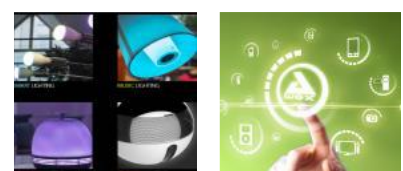
	<p>l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission</p>	<p>seraient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produit brut de l'augmentation de capital : 3.782.965 euros pouvant être porté à 4.350.410 euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension ; si l'augmentation de capital est limitée à 75% de son montant, le produit brut de l'augmentation de capital sera égal à 2.837.224 euros. - Estimation des dépenses liées à l'augmentation de capital, en ce comprises les commissions d'engagements versées aux investisseurs tiers : environ 433.731 euros dont 113 600 euros de commissions d'engagements. Les dépenses liées à l'augmentation de capital seront prélevées directement sur le produit brut de l'Offre. - Produit net estimé de l'augmentation de capital : environ 3.349.234 euros pouvant être porté à environ 3.887.739 euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension ; si l'augmentation de capital est limitée à 75% de son montant, le produit net de l'augmentation de capital sera égal à 2.451.726 euros.
<p>E.2</p>	<p>Raisons de l'offre et utilisation du produit de l'émission</p>	<p>La présente augmentation de capital s'inscrit dans le cadre du projet d'acquisition de 100% du Groupe Chacon, acteur de référence des produits de domotique pilotés.</p> <p>La Société a signé, en mai 2018, un accord pour l'acquisition du Groupe Chacon, acteur de référence des produits de domotique pilotés, pour consolider sa place de leader européen du marché de la Smart Home. AwoX se porte acquéreur de 100% du capital du Groupe Chacon sur la base d'une valorisation totale de 10 M€, compléments de prix inclus. Ces montants n'incluent pas les différents frais liés à la réalisation de l'opération et à son financement.</p> <p>Le financement de cette opération (en ce compris les différents frais liés à la réalisation de celle-ci) se décomposera de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3,8 M€ via une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires d'AwoX, un prix d'émission avec une décote de 20% par rapport à la moyenne des 20 derniers cours de Bourse précédant la fixation des modalités de l'opération, - 3 M€ via une dette bancaire auprès d'un pool de banques ; - 1 M€ via un prêt d'Aide à l'Innovation avec différé de remboursement porté par Bpifrance ; - 3,15 M€ en obligations convertibles réservées aux actionnaires du Groupe Chacon (OCEANE). <p>La charge des dépenses liées à l'augmentation de capital, en ce comprises les commissions d'engagements versées aux investisseurs tiers s'élève à 433.731 euros et sera déduite du produit brut de l'Offre. Si l'Offre est souscrite à 100%, le produit net de l'offre s'élèvera à 3.349.234 euros. En cas de souscription à 100% du montant envisagé, la présente augmentation de capital servira exclusivement</p>



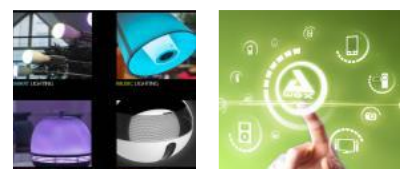
		<p>à financer l'acquisition du Groupe Chacon. Si l'offre n'était souscrite qu'à 75%, le besoin de financement complémentaire serait alors au maximum de 945.741 euros. Ce montant serait comblé par une demande de financement court et moyen terme auprès des banques. Si l'Offre était souscrite à hauteur de 115%, le montant supplémentaire levé servira à la consolidation du besoin en fonds de roulement du nouveau Groupe.</p>
E.3	Modalités et conditions de l'offre	<p>Nombre d'Actions Nouvelles à émettre</p> <p>Emission de 2.349.668 Actions Nouvelles, susceptible d'être augmenté de 352.450 actions pour être porté à 2.702.118 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension.</p> <p>Prix de souscription des Actions Nouvelles</p> <p>1,61 euros par action (0,25 euro de valeur nominale et 1,36 euros de prime d'émission) à libérer intégralement en numéraire lors de la souscription, représentant une décote faciale de 29% par rapport au cours de clôture de l'action Awox le jour de bourse précédant le visa de l'AMF sur le Prospectus (soit 2,27 euros, le 21 août 2018).</p> <p>Ces valeurs ne préjugent ni de la valeur du droit préférentiel de souscription pendant la période de souscription ni de la valeur de l'action ex-droit, ni des décotes, telles qu'elles seront constatées sur le marché.</p> <p>Date de jouissance</p> <p>Jouissance courante.</p> <p>Période de négociation des DPS</p> <p>Du 27 août 2018 au 10 septembre 2018</p> <p>Période et procédure de souscription</p> <p>Du 29 août 2018 au 12 septembre 2018</p> <p>Droit préférentiel de souscription</p> <p>La souscription des Actions Nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 24 août 2018, qui se verront attribuer des droits préférentiels de souscription le 27 août 2018, à raison d'un droit préférentiel de souscription par action existante de la Société ; et - aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription. <p>Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre irréductible à raison de 5 Actions Nouvelles pour 9 actions existantes possédées. 9 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire 5 Actions Nouvelles au prix de 1,61 euros par action ; et



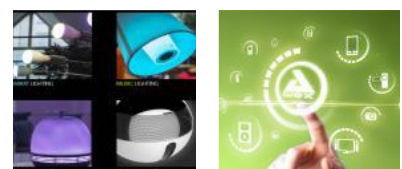
		<p>- à titre réductible le nombre d'Actions Nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.</p> <p>Détachement et cotation des droits préférentiels de souscription</p> <p>Les droits préférentiels de souscription seront détachés le 27 août 2018 et négociables sur Euronext Paris du 27 août 2018 jusqu'à la clôture de la période de négociation des droits préférentiels de souscription, soit jusqu'au 10 septembre 2018 inclus sous le code ISIN FR0013356672. En conséquence, les actions existantes seront négociées ex-droit à compter du 27 août 2018.</p> <p>Il a été décidé qu'il serait tenu compte des actions auto détenues par la Société pour déterminer les droits préférentiels de souscription attachés aux autres actions. Les droits préférentiels de souscription détachés des actions auto-détenues de la Société à la date de détachement du droit seront cédés sur le marché avant la fin de la période de souscription dans les conditions de l'article L. 225-210 du Code de commerce.</p> <p>Valeur théorique du droit préférentiel de souscription</p> <p>0,24 euro (sur la base du cours de clôture de l'action Awox le jour de bourse précédant le visa de l'AMF sur le Prospectus, soit 2,27 euros au 21 août 2018).</p> <p>Le prix d'émission des Actions Nouvelles fait apparaître une décote faciale de 20,9% par rapport à la valeur théorique de l'action Awox ex-droit.</p> <p>Engagements de souscription des actionnaires existants ou des mandataires sociaux</p> <p>À la date du Prospectus, la Société dispose d'engagements de souscription de la part d'actionnaires existants ou de mandataires sociaux de la Société, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VEOM, qui détient à la date du visa de l'AMF sur le Prospectus, 801.164 actions représentant 18,94% du capital de la Société, s'est engagé à souscrire à l'augmentation de capital à titre irréductible en exerçant une partie des DPS qu'il détient à hauteur d'un montant maximal de 350.000 euros. - Alain Molinié, Président Directeur Général de la Société, qui ne détient à ce jour aucune action en direct, s'est engagé à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur d'un montant maximal de 130.000 euros par exercice à titre irréductible de DPS qu'il aura préalablement acquis, et le cas échéant à titre réductible. - Frédéric Pont, Directeur Général Délégué, qui ne détient à ce jour aucune action en direct, s'est engagé à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur d'un montant maximal de 20.000 euros par exercice à titre irréductible de DPS qu'il aura préalablement acquis, et le cas échéant à titre réductible.
--	--	--



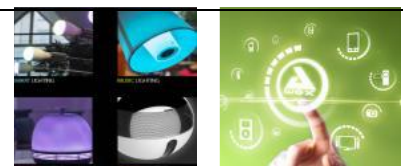
		<ul style="list-style-type: none"> - Eric Lavigne, Directeur Général Délégué, qui ne détient à ce jour aucune action en direct, s'est engagé à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur d'un montant maximal de 25.000 euros par exercice à titre irréductible de DPS qu'il aura préalablement acquis, et le cas échéant à titre réductible. - Talence Gestion qui détient à la date du visa de l'AMF sur le Prospectus, 217.907 actions représentant 5,15 % du capital de la Société, s'est engagé à souscrire à l'augmentation de capital à titre irréductible en exerçant les DPS qu'il détient à hauteur d'un montant maximal d'environ 190.000 euros. - Yves Maître d'Amato, Administrateur indépendant de la Société, qui détient à la date du visa de l'AMF sur le Prospectus 24.000 actions représentant 0,57% du capital de la Société, s'est engagé à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur d'un montant maximal de 50.000 euros par exercice à titre irréductible des DPS qu'il détient ou qu'il aura préalablement acquis, et le cas échéant à titre réductible. <p>À la connaissance de la Société, Isatis Capital, Jeremie LR, SORIDEC et BNPP Développement ne souscriront pas à l'augmentation de capital et envisagent de céder leurs droits préférentiels de souscription. Le solde des DPS de VEOM ainsi que les DPS d'Isatis Capital, de Jeremie LR, de SORIDEC et de BNPP Développement seront reclassés.</p> <p>Les engagements de souscription des actionnaires existants et des mandataires sociaux s'élèvent à 765.000 euros soit 20,2 % du montant total de l'offre.</p> <p>La Société n'a pas connaissance d'intentions d'autres principaux actionnaires ou mandataires sociaux quant à leur participation à la présente augmentation de capital.</p> <p>Engagements de souscription de nouveaux actionnaires</p> <p>À la date du Prospectus, la Société dispose d'engagements de souscription de la part de nouveaux actionnaires de la Société, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrick Leteurtre, qui s'est engagé à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur d'un montant maximal de 400.000 euros par exercice à titre irréductible de DPS qu'il aura préalablement acquis auprès d'actionnaires historiques et le cas échéant à titre réductible. Il est précisé que VEOM s'est engagé à lui céder un nombre de DPS lui permettant de souscrire à titre irréductible 25% du montant de son engagement. - La Famille Maitre d'Amato, qui s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur d'un montant maximal de 82.000 euros par exercice à titre irréductible de DPS qu'elle aura préalablement acquis, et le cas échéant à titre réductible. - Xiahong Zhou, proche de M. Yves Maitre d'Amato, qui s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital à hauteur d'un montant maximal de 44.000 euros par exercice à titre irréductible de DPS qu'elle aura préalablement acquis, et le cas échéant à titre réductible.
--	--	---



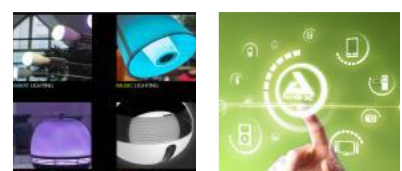
		<p>Les engagements de souscription des nouveaux actionnaires s'élèvent à 526.000 euros soit 13,9% du montant total de l'offre.</p> <p>Engagements de souscription d'investisseurs tiers</p> <p>Aux termes d'engagements de souscription, 5 investisseurs qualifiés (les « Investisseurs ») se sont engagés à souscrire les actions qui n'auraient pas été souscrites à l'issue de la période de souscription pour un montant maximum de 1.561.000 euros, représentant au maximum environ 41,3 % du Nombre d'Actions Nouvelles. Il est précisé qu'en cas d'exercice partiel de ces engagements de souscription, les Investisseurs seront alloués au prorata de leur engagement initial.</p> <p>Les engagements de souscription des Investisseurs sont résumés ci-après :</p> <table border="1" data-bbox="703 875 1230 1128"> <thead> <tr> <th>Investisseurs</th> <th>Montant en €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Brice Dessain</td> <td>141.000</td> </tr> <tr> <td>Vatel Capital</td> <td>720.000</td> </tr> <tr> <td>Aurore Invest</td> <td>350.000</td> </tr> <tr> <td>Autres investisseurs</td> <td>350.000</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>1.561.000</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au titre de ces engagements de souscription qui garantissent la présente augmentation de capital au minimum à hauteur d'environ 41,3 % de son montant total, les Investisseurs percevront une commission d'un montant égal à 8 % du montant de leur engagement, indépendamment de la souscription effective, à l'exception de Brice Dessain qui ne touchera pas de commissions sur sa souscription. Le montant global des commissions d'engagements est de 113.600 euros. Les engagements de souscription des Investisseurs seront servis à titre libre c'est-à-dire après exercice des ordres à titre irréductible et réductible.</p> <p>Résumé des engagements de souscription</p> <p>Au total, les engagements de souscription reçus par la Société représentent environ 2.852.000 euros soit 75,4 % du montant total de l'offre.</p> <p>Les engagements de souscription décrits ci-dessus ne constituent pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du code de commerce. Par ailleurs, il est précisé qu'il n'existe aucun engagement de conservation des Actions Nouvelles.</p> <p>Les engagements de souscription seront caducs de plein droit si l'opération n'est pas réalisée avant le 30 septembre 2018.</p>	Investisseurs	Montant en €	Brice Dessain	141.000	Vatel Capital	720.000	Aurore Invest	350.000	Autres investisseurs	350.000	TOTAL	1.561.000
Investisseurs	Montant en €													
Brice Dessain	141.000													
Vatel Capital	720.000													
Aurore Invest	350.000													
Autres investisseurs	350.000													
TOTAL	1.561.000													



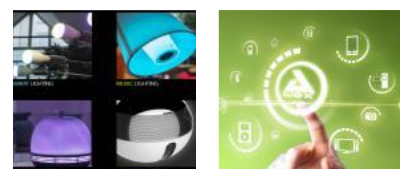
		<p>Garantie</p> <p>L'augmentation de capital ne fait l'objet d'aucun contrat de garantie.</p> <p>Pays dans lesquels l'augmentation de capital sera ouverte au public</p> <p>En France uniquement.</p> <p>Restrictions applicables à l'offre</p> <p>La diffusion du Prospectus, la vente des actions et des droits préférentiels de souscription et la souscription des Actions Nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les Etats membres de l'Espace économique européen (autres que la France), les Etats-Unis d'Amérique ou le Royaume-Uni, faire l'objet d'une réglementation spécifique.</p> <p>Intermédiaires financiers</p> <p>Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 12 septembre 2018 inclus par les intermédiaires financiers teneurs de compte.</p> <p>Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par : BNP PARIBAS Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex), jusqu'au 12 septembre 2018 inclus.</p> <p>Etablissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds concernant la réalisation de l'augmentation de capital : BNP PARIBAS Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex).</p> <p>Le service des titres (inscription des actions au nominatif, conversion des actions au porteur) et le service financier des actions de la Société sont assurés par : BNP PARIBAS Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex).</p> <p>Chef de file</p> <p>Les coordonnées du Chef de File sont : Portzamparc société de Bourse 13, rue de la Brasserie 44186 Nantes Cedex 4.</p> <p>Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription</p> <p>Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 29 août 2018 et le 12 septembre 2018 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 12 septembre 2018 à la clôture de la séance de bourse.</p>
--	--	--



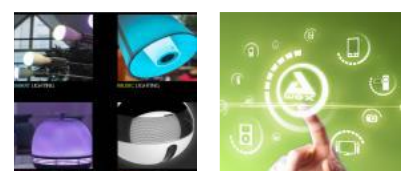
		<p>Suspension de la faculté d'exercice des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), bons de souscription d'actions (BSA), et obligations convertibles en actions (OCABSA)</p> <p>La faculté d'exercice du droit à attribution d'actions attaché aux bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, bons de souscription d'actions, et obligations convertibles en actions sera suspendue à compter du 21 août 2018 (00h00, heure de Paris) et ce jusqu'à la date de règlement-livraison incluses des Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital, sans que la période de suspension ne puisse toutefois excéder trois mois à compter du 21 août 2018 (00h00, heure de Paris) inclus conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux modalités d'émission des BSPCE, BSA et OCABSA.</p> <p>Préservation des droits des porteurs de BSPCE, BSA et OCABSA</p> <p>Les droits des porteurs de BSPCE, BSA et OCABSA qui n'auront pas exercé leurs droits à attribution d'actions avant le 20 août 2018 seront préservés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux modalités d'émission définies par la Société.</p> <p>Calendrier indicatif</p> <table border="1" data-bbox="502 1176 1433 1792"> <tr> <td data-bbox="502 1176 938 1317">30 juillet 2018</td> <td data-bbox="938 1176 1433 1317">Envoi par lettre recommandée d'un avis relatif à la suspension de la faculté d'exercice des BSPCE, BSA et OCABSA</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 1317 938 1736">21 août 2018</td> <td data-bbox="938 1317 1433 1736">Début du délai de suspension de la faculté d'exercice des BSPCE, BSA et OCABSA. Assemblée Générale Réunion du Conseil d'administration décidant l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et fixant définitivement le prix de l'émission</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 1736 938 1792">22 août 2018</td> <td data-bbox="938 1736 1433 1792">Visa de l'AMF sur le Prospectus.</td> </tr> </table>	30 juillet 2018	Envoi par lettre recommandée d'un avis relatif à la suspension de la faculté d'exercice des BSPCE, BSA et OCABSA	21 août 2018	Début du délai de suspension de la faculté d'exercice des BSPCE, BSA et OCABSA. Assemblée Générale Réunion du Conseil d'administration décidant l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et fixant définitivement le prix de l'émission	22 août 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus.
30 juillet 2018	Envoi par lettre recommandée d'un avis relatif à la suspension de la faculté d'exercice des BSPCE, BSA et OCABSA							
21 août 2018	Début du délai de suspension de la faculté d'exercice des BSPCE, BSA et OCABSA. Assemblée Générale Réunion du Conseil d'administration décidant l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et fixant définitivement le prix de l'émission							
22 août 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus.							



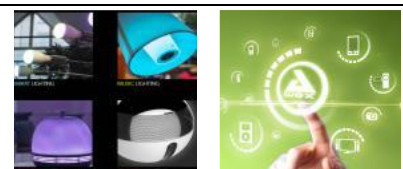
		23 août 2018	<p>Diffusion d'un communiqué de presse de la Société décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital et les modalités de mise à disposition du Prospectus.</p> <p>Publication du Prospectus sur les sites internet de la Société et de l'AMF et mise à disposition du Prospectus.</p> <p>Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'émission.</p>
		24 août 2018	<p>Journée comptable à l'issue de laquelle les porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leurs comptes-titres se verront attribuer des droits préférentiels de souscription.</p>
		27 août 2018	<p>Détachement (avant bourse) et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Euronext Paris.</p>
		29 août 2018	<p>Ouverture de la période de souscription.</p>
		10 septembre 2018	<p>Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription.</p>
		12 septembre 2018	<p>Clôture de la période de souscription.</p>
		19 septembre 2018	<p>Décision du Directeur Général aux fins d'arrêter les modalités définitives de l'Opération (date limite d'exercice de la Clause d'Extension).</p> <p>Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions.</p> <p>Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'admission des Actions Nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant</p>



			le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
		21 septembre 2018	Émission des Actions Nouvelles - Règlement-livraison. Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Paris.
		24 septembre 2018	Reprise de la faculté d'exercice des BSPCE, BSA et OCABSA.
E.4	Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'émission	Le Chef de File et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.	
E.5	Personne ou entité offrant de vendre des actions / Convention de blocage	<p>Personne ou entité offrant de vendre des actions</p> <p>En application de l'article L. 225-206 du Code de commerce, la Société ne peut souscrire à ses propres actions.</p> <p>Au 21 août 2018, la Société détenait 31.681 actions propres. Les droits préférentiels de souscription détachés des actions auto-détenues de la Société à la date de détachement du droit seront cédés sur le marché avant la fin de la période de souscription dans les conditions de l'article L. 225-210 du Code de commerce.</p> <p>La société n'a pas connaissance d'autres personnes ou entités offrant de vendre des actions.</p> <p>Engagement d'abstention de la Société</p> <p>De la date du Visa de l'AMF sur le Prospectus et jusqu'à la fin d'une période expirant 180 jours calendaires suivant la date du règlement livraison de l'augmentation de capital, la Société s'est engagée envers le Chef de File, notamment, à ne pas procéder à une quelconque émission, offre, cession ou promesse de cession ni à disposer d'une quelconque autre manière d'actions de la Société ou d'autres titres donnant droit ou pouvant donner droit immédiatement ou à terme, à une quotité de capital, ni à conclure aucune autre opération ayant un effet économique équivalent, sous réserve de certaines exceptions usuelles.</p>	



<p>E.6</p>	<p>Montant et pourcentage de participation en fonction de l'augmentation de capital et de dilution</p>	<p>Incidence de l'émission d'Actions Nouvelles sur la quote-part des capitaux propres</p> <p>A titre indicatif, l'incidence de l'émission de 100% des Actions Nouvelles sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action (<i>calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés de la Société au 31 décembre 2017</i>) serait la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="475 719 1401 1391"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Quote-part des capitaux propres par action (en euros)</th> </tr> <tr> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée⁽¹⁾</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant émission des Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital</td> <td>1,42 €</td> <td>1,48 €</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 1.762.251 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital⁽²⁾</td> <td>1,41 €</td> <td>1,46 €</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 2.349.668 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital⁽³⁾</td> <td>1,42 €</td> <td>1,47 €</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 2.702.118 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital⁽⁴⁾</td> <td>1,43 €</td> <td>1,47 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) En cas d'exercice de la totalité des instruments dilutifs BSPCE, BSA, AGA et OCABSA. (2) Augmentation de capital à hauteur de 75% du nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre (3) Augmentation de capital à hauteur de 100% du nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre (4) Augmentation de capital à hauteur de 115% du nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre (Exercice intégral de la Clause d'Extension)</p> <p>Incidence de l'émission d'Actions Nouvelles sur la situation de l'actionnaire</p> <p>A titre indicatif, l'incidence de l'émission de 100% des Actions Nouvelles sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (<i>calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 21 août 2018</i>) serait la suivante :</p>		Quote-part des capitaux propres par action (en euros)		Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾	Avant émission des Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital	1,42 €	1,48 €	Après émission de 1.762.251 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽²⁾	1,41 €	1,46 €	Après émission de 2.349.668 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽³⁾	1,42 €	1,47 €	Après émission de 2.702.118 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽⁴⁾	1,43 €	1,47 €
	Quote-part des capitaux propres par action (en euros)																		
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾																	
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital	1,42 €	1,48 €																	
Après émission de 1.762.251 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽²⁾	1,41 €	1,46 €																	
Après émission de 2.349.668 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽³⁾	1,42 €	1,47 €																	
Après émission de 2.702.118 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽⁴⁾	1,43 €	1,47 €																	



		Participation de l'actionnaire (en %)	
		Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital		1,00%	0,73%
Après émission de 1.762.251 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽²⁾		0,71%	0,56%
Après émission de 2.349.668 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽³⁾		0,64%	0,52%
Après émission de 2.702.118 Actions Nouvelles provenant de l'augmentation de capital ⁽⁴⁾		0,61%	0,50%

(1) En cas d'exercice de la totalité des BSPCE, BSA, AGA et OCABSA.

(2) Augmentation de capital à hauteur de 75% du nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre

(3) Augmentation de capital à hauteur de 100% du nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre

(4) Augmentation de capital à hauteur de 115% du nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre (Exercice intégral de la Clause d'Extension).

Incidence théorique de l'opération sur la répartition du capital et des droits de vote

A titre indicatif, l'incidence de l'augmentation de capital à 100% sur la répartition du capital et des droits de vote de la société :

	Non-dilué				Dilué			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de DDV	% des DDV	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de DDV	% des DDV
VEOM Holding	1 018 555	15,48%	1 644 719	22,84%	1 018 555	12,55%	1 644 719	18,82%
Isatis Capital	226 972	3,45%	226 972	3,15%	226 972	2,80%	226 972	2,60%
Talence Gestion	335 919	5,11%	335 919	4,67%	335 919	4,14%	335 919	3,84%
DEVTEC	199 002	3,02%	199 002	2,76%	199 002	2,45%	199 002	2,28%
BNP Paribas Développement	102 565	1,56%	102 565	1,42%	102 565	1,26%	102 565	1,17%
SORIDEC	112 200	1,71%	112 200	1,56%	112 200	1,38%	112 200	1,28%
Jérémie LR	26 258	0,40%	26 258	0,36%	26 258	0,32%	26 258	0,30%
Actionnaires existants	2 021 471	30,73%	2 647 635	36,77%	2 021 471	24,90%	2 647 635	30,29%
Dont Alain Molinie	80 745	1,23%	80 745	1,12%	413 203	5,09%	413 203	4,73%
Dont Eric Lavigne	15 527	0,24%	15 527	0,22%	98 400	1,21%	98 400	1,13%
Dont Frédéric Pont	12 422	0,19%	12 422	0,17%	132 278	1,63%	132 278	1,51%
Dont Frédérique Mousset	-	0,00%	-	0,00%	80 827	1,00%	80 827	0,92%
Dont Yves Maître	55 055	0,84%	55 055	0,76%	115 055	1,42%	115 055	1,32%
Mandataire sociaux	163 749	2,49%	163 749	2,27%	839 763	10,34%	839 763	9,61%
Vatel Capital	447 204	6,80%	447 204	6,21%	447 204	5,51%	447 204	5,12%
Nouveaux investisseurs	447 204	6,80%	447 204	6,21%	447 204	5,51%	447 204	5,12%
Flottant	3 914 967	59,51%	3 942 024	54,75%	3 914 967	48,22%	3 942 024	45,10%
Sous-total 3	3 914 967	59,51%	3 942 024	54,75%	3 914 967	48,22%	3 942 024	45,10%
Actions auto-détenues	31 681	0,48%	-	0,00%	31 681	0,39%	-	0,00%
Sous-total 4	31 681	0,48%	-	0,00%	31 681	0,39%	-	0,00%
Bracknor	-	0,00%	-	0,00%	834 942	10,28%	834 942	9,55%
Sous-total 5	-	0,00%	-	0,00%	834 942	10,28%	834 942	9,55%
Salariés	-	0,00%	-	0,00%	28 986	0,36%	28 986	0,33%
Sous-total 6	-	0,00%	-	0,00%	28 986	0,36%	28 986	0,33%
TOTAL	6 579 072	100,00%	7 200 612	100,00%	8 119 014	100,00%	8 740 554	100,00%

E.7 Estimation des dépenses facturées aux investisseurs par l'émetteur Sans objet.

